

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
La titre de l'en-tête provient:
- ☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- ☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- ☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:

1	2	3
---	---	---

1	2	3
4	5	6

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

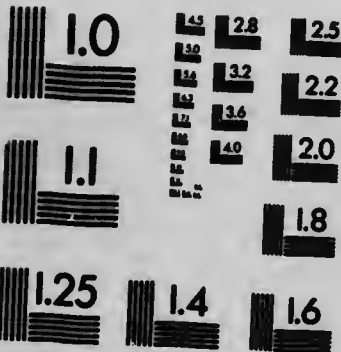
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1
2
3

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 298-5999 - Fax



NOTES HISTORIQUES

— SUR LA —

Banlieue de Québec

**Le quartier Belvédère. La paroisse de
Notre-Dame-du-Chemin**

--- PAR ---

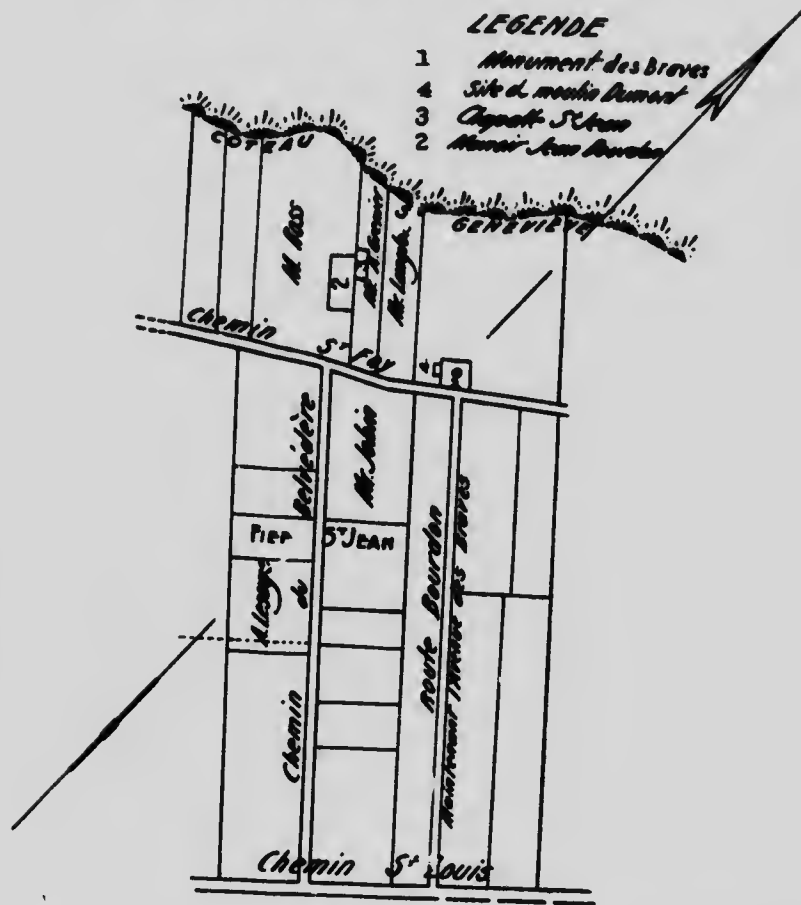
HORMISDAS MAGNAN

QUEBEC

1915

Imprimé à L'ECLAIREUR, Beauceville.

PLAN
des environs de
CHEMIN DU BELVEDERE
Echelle: 4 arpents au pouce



Le plan ci-dessus a été dessiné par M. O. Racine du Département des Terres et Forêts, d'après les indications de l'auteur. On y voit les endroits où devaient s'élever la Chapelle Saint-Jean et le manoir de Jean Bourdon, etc.



PREFACE

L'Étude qui suit sur les origines du Quartier Belvédère, ou Banlieue de Québec a paru dans le "Bulletin des Recherches Historiques" du mois de mars 1915. Nous avons cru utile d'y ajouter des notes historiques sur les établissements religieux compris dans les limites de ce nouveau quartier et d'en ordonner un tirage à part avec un certain nombre de gravures et de plans.

Tout ce qui se rapporte à la glorieuse bataille de Sainte-Foy a été omis avec intention, car le récit complet en a été fait ailleurs. Tout au plus, avons-nous tâché de retracer les premiers établissements du coteau Sainte-Geneviève pour nous aider à indiquer l'origine du nom Belvédère donné à l'ancienne municipalité de Ville-Montcalm et annexée à la cité de Québec en 1913. Ces notes, telles qu'elles apparaissent, pourront servir plus tard à l'histoire de la belle et florissante paroisse de Notre-Dame-du-Chemin. C'est cette dernière considération qui nous a engagé à les publier.

HORMISDAS MAGNAN.

19 mars 1915.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

BANLIEUE DE QUÉBEC

CHAPITRE I

LA BANLIEUE DE QUÉBEC. LE FIEF SAINT-JEAN. LE FIEF SAINT-FRANÇOIS. LE CHEMIN DU BELVÉDÈRE.

Quelle est l'origine du nom Belvédère appliqué à un nouveau quartier de Québec ?

Pour répondre à cette question, une étude de la banlieue de Québec s'impose. Elle nous fournira l'occasion de jeter un coup d'œil instructif sur les premiers établissements de ce quartier nouveau de la cité de Québec, un des plus remarquables par son site, ses résidences et ses souvenirs historiques.

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut au mot Belvédère, il sera tout de même intéressant de connaître, outre son étymologie, en quelle circonstance la route qui relie le chemin Saint-Louis au chemin Sainte-Foy a pris le nom de Belvédère.

La Banlieue de Québec comprenait à l'origine toute l'étendue de terre qui se trouve située entre Sainte-Foy et la cité de Québec.

Il est important de faire remarquer ici que l'enceinte de la Haute-Ville, jusqu'en 1730, était beaucoup plus restreinte qu'elle n'est aujourd'hui. Le *Bulletin des Recherches Historiques* de l'année 1906 dit que les fortifications passaient alors à peu près sur la rue Sainte-Ursule et allaient à la redoute du cap Diamant. Elle se composait d'un certain nombre de terres concédées à quelques particuliers et communautés religieuses. Parmi ces concessions, il faut mentionner les fiefs Saint-Jean, concédé à Jean Bourdon en 1639, Saint-François, concédé à M. Lesueur de Saint-Sauveur le 10 mars 1646, Saint-Joseph ou des Ursulines, et Sainte-Marie ou de l'Hôtel-Dieu, ce dernier concédé le 20 mars 1738.

LE FIEF SAINT-JEAN

Pour le but que nous nous proposons, nous parlerons d'abord du fief Saint-Jean. C'est à Jean Bourdon, maître arpenteur et ingénieur, que la Compagnie de la Nouvelle-France concéda ce fief le 5 avril 1639. "Il consistait en cinquante arpents de bois ou environ, mesure de Paris, en rôtûre, situés dans la banliene de Québec, et compris dans les "bornes et limites qui ensuivent, scavoir : du côté du sud-ouest, une "ligne parallèle au chemin qui va de Québec au Cap-Rouge, esloignée "du bord du dit chemin de douze toises, du costé du nord-ouest le costé "de Sainte-Geneviève, du costé du sud-ouest une ligne perpendiculaire sur le chemin qui va de Québec au Cap-Rouge, tirée d'un lieu "que nous avons fait marquer, du costé du nord-est les terres de Pierre "de la Porte". (1).

La concession de Bourdon fut augmentée de toutes les terres qui se trouvent entre le côteau Sainte-Geneviève et la rivière Saint-Charles le 30 décembre 1653. Cette augmentation était une récompense accordée à Jean Bourdon pour avoir défriché une bonne partie de son fief, "ce qui mettait Québec à couvert de l'irruption des Iroquois" dit l'acte signé par M. de Lauzon.

Le fief Saint-Jean fut mis ou érigé en fief par une ordonnance en date du 19 mars 1661 ; il contenait alors 60 arpents.

Essayons maintenant à localiser ce fief, théâtre des premiers efforts courageux des colons français qui jetèrent les fondements d'une Nouvelle-France en Amérique.

En référant à la copie du plan authentique de 1834 du Département des Terres de la Couronne, touchant le fief de Coulonges et reproduit par l'abbé Scott dans son *Histoire de Notre-Dame-de-Foy*, on y voit clairement indiquées, d'après les anciens titres, les terres de Bourdon et de Borgia Levasseur, ce dernier comme représentant des héritiers de Pierre-Laporte. Nous ferons remarquer que LaPorte eut pour successeur, après Levasseur, Noël Pinguet, et plus tard, Melchior Poncet, comme il appert par un plan de l'arpenteur Louis Perreault, dressé en 1790. On constate en même temps que la limite nord-est du fief Saint-Jean est clairement indiquée comme étant la terre de Poncet, laquelle était elle-même bornée au nord-est par le fief Saint-Joseph appartenant aux Ursulines de Québec. Ces deux dernières terres furent plus tard séparées par une route publique à laquelle on donna le nom de "Route Bourdon". Comme le procès-verbal de cette route nous aidera à préciser l'époque de l'ouverture du chemin du Belvédère,

[1] Tenure Seignioriale page 351.



L'Avenue des Braves, ouverte en 1913. Par une heureuse coïncidence, cette avenue a été tracée à l'endroit même où passait autrefois la Route Bourdon, verbalisée en 1731. (Voir page 9).

et qu'elle offre un intérêt tout d'actualité, nous en dirons un mot en passant.

Dans son étude sur la maison de Borgia Levasseur, M. P.-B. Casgrain dit que la ligne séparative nord-est de la terre de Borgia Levasseur venait tomber vis-à-vis l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument des Braves. Et il ajoute plus loin que le tracé de Louis Perreault coïncide exactement avec celui de la Route Bourdon, ouverte le 20 juillet 1731, par le grand voyer de l'époque, Jean-Eustache Lanouiller dit Boiscler.

Cette même Route Bourdon est en effet tracée comme route publique dans le plan que nous venons de mentionner, et que nous avons pu consulter chez les Dames Ursulines de Québec. Cette route séparerait alors le fief Saint-Joseph, appartenant aux Ursulines, d'avec la terre de Melchior Poncet, devenu le représentant de Borgia Levasseur, par un acte passé devant M^{re} J.-A. Panet, notaire, le 30 octobre 1766. Ce qui nous amène à conclure que la Route Bourdon coïncide assez exactement avec l'Avenue des Braves, ouverte en 1913 par la Commission des Champs d. Batailles. On sait que cette avenue, la plus belle de toute la cité de Québec, débouche sur la place du monument des Braves. C'est une heureuse coïncidence qu'il fait plaisir de signaler.

Mais continuons notre étude du fief Saint-Jean. Dans sa carte de la Banlieue de Québec qu'on peut voir aux bureaux du Cadastre de Québec, M. L.-P. Morin ne semble indiquer qu'une partie du fief Saint-Jean : celle située au nord-est du chemin du Belvédère. D'autre part, dans un plan historique de Québec et de ses environs, qu'on peut voir dans un des corridors de l'Université Laval, le fief Saint-Jean est indiqué au sud-ouest du chemin du Belvédère, et à une distance considérable.

Le moyen le plus rationnel de localiser les terres de Jean Bourdon, croyons-nous, c'est de nous appuyer sur l'acte primitif de concession. Il y est dit que les terres qui lui sont octroyées sont bornées au nord-est par celles de Pierre de la Porte. Or, nous venons de voir que le campeau de terre de ce dernier était borné au sud-ouest par le fief Saint-Jean. Nous n'avons pu vérifier son étendue. Mais en lui supposant deux ou trois arpents, comme semble le dire M. Casgrain dans la brochure déjà citée, il resterait encore une distance de trois ou quatre arpents de la ligne sud-ouest des terres de de la Porte jusqu'à la route du Belvédère, car on compte environ six arpents de l'Avenue des Braves, celle-ci comprise, jusqu'à la clôture qui borne le Belvédère au sud-ouest. Il faut donc conclure que le fief Saint-Jean commençait du côté nord-est du chemin du Belvédère et qu'il s'étendait de l'autre côté, vers le sud-ouest.

Ces données correspondent assez exactement avec le plan que M. Joseph Trudelle a publié dans son ouvrage. *Eglises et Chapelles de Québec*. Ce plan, préparé par feu Louis Dufresne, autrefois employé aux Bureaux du Cadastre de Québec, dit que le fief Saint-Jean avait à peu huit arpents de front sur le chemin Sainte-Foy, c'est-à-dire quatre arpents environ de chaque côté du chemin du Belvédère.

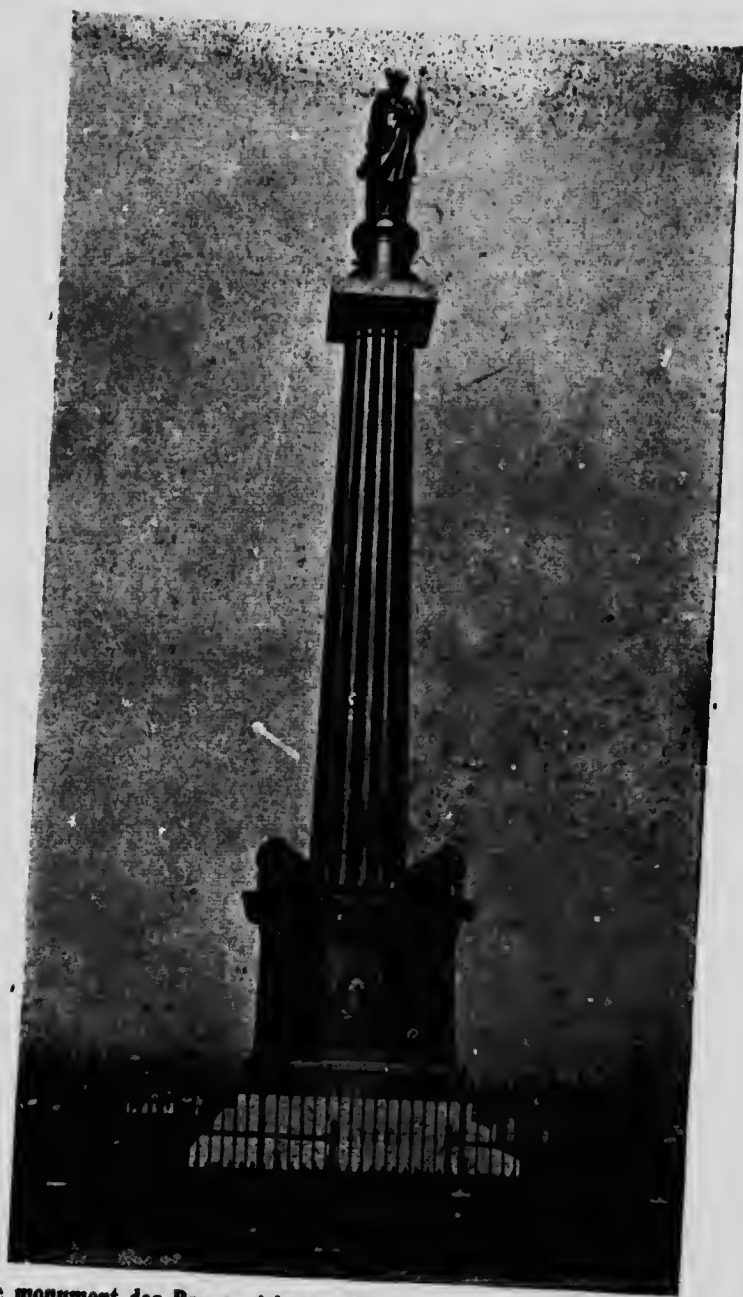
Il n'entre pas dans le plan de cette étude de faire une histoire du fief Saint-Jean. Nous ajouterons cependant qu'après la mort de Bourdon, on voit que le docteur Sarazin en est devenu le propriétaire. Les *Actes de Foy et Hommages*, volume II, disent que Michel Sarazin, médecin, avait fait l'acquisition de ce fief en 1709, à la suite d'une saisie opérée sur Guillaume Gaillard, curateur à la succession vacante du sieur Aubert de la Chesnaye et procureur de Pierre Petit qui était héritier de Jean Jobin, sans expliquer comment ce dernier était devenu en possession du fief. Il paraît certain que le docteur Sarazin habita un certain temps la maison de Jean Bourdon sur le côteau Sainte-Genève; M. l'abbé Ferland le croit. En 1858, ce dernier écrivait : "Je n'ai encore pu découvrir la résidence du Dr Sarazin à Québec, car le plus souvent il habitait son beau fief Saint-Jean. Celui-ci comprenait, au moins en partie, le terrain où se trouve le monument commencé pour commémorer la bataille de 1760. Le Docteur est né à Nuys, le 5 septembre 1659 ; il est mort à Québec le 9 septembre 1734." (1).

Réné Hyppolite Gauthier De Varennes, lieutenant de marine, épousa à Sainte-Foy, le 6 février 1746, Marie-Charlotte Sarazin, fille du Docteur Sarazin, et héritière avec son frère, Claude-Michel, du fief Saint-Jean. En 1757, Claude-Michel vendit sa part au Sieur Cartier-Langevin, ancêtre de Sir Georges Etienne Cartier, et les époux De Varennes vendirent leur part au Sieur Toussaint Toupin. Réné-Hyppolite De Varennes, après avoir vaillamment combattu sous les murs de Québec, périt dans le naufrage de l'Auguste, en 1761. Il était petit-fils et seul survivant du Sieur Réné Gauthier de Varennes, officier du régiment de Carignan et premier Seigneur de Varennes. Il se trouve par conséquent, l'ancêtre de tous les De Varennes qui existent aujourd'hui dans le pays. Parmi les descendants de cette famille à Québec, signalons M. Ernest De Varennes, Conseiller Législatif, et M. le Dr Jos. De Varennes.

Parmi les principaux propriétaires qui se partagent aujourd'hui le fief Saint-Jean, se trouvent MM. Antoni Lesage, Antonio Grier, (2) Madame Ross, où M. Jules Hone, de l'agence Hone et Rivet, a demeu-

(1) *Eglises et Chapelles* [Vol. 1, page 343.]

2 L'Union Expérimentale de Québec vient de louer ce terrain pour y établir une ferme avec poulailler, etc.



Le monument des Braves érigé en 1860, restauré en 1892 par les soins de feu M. Octave Lemieux. La Commission des Champs de Batailles l'a restauré en 1914. La clôture a été enlevée, et le monument se trouve aujourd'hui le point central de la belle terrasse qui l'entoure. Voir la gravure page 8.

ré quelques années, la succession Langlois, près du monument, où est né M. H.-J.-J.-B. Chouinard, enfin la Commission des Champs de Batailles de Québec, les Sœurs Dominicaines de Québec, etc. Ces dernières ont acquis en 1914 un vaste terrain dans la partie sud-ouest du fief Saint-Jean. Cette partie se trouve située aujourd'hui dans les limites de la paroisse de Sillery. Il est intéressant de noter que la maison des Sœurs Dominicaines a appartenu autrefois à la comtesse de Bassano, et que, pendant son séjour au Canada, Mgr Conroy l'a habitée pendant quelques mois. (1)

LE FIEF SAINT-FRANÇOIS

Le fief Saint-François était situé dans la Banlieue de Québec. Il contenait une étendue de 400 arpents, divisée en deux parties. La première qui comprenait 75 arpents, fut accordée au Sieur Jean Bourdon, ingénieur, par le gouverneur de Montmagny, le 10 mars 1646. La seconde, comprenant 50 arpents fut octroyée à l'abbé Jean Lesueur, prêtre de Saint-Sauveur, par le même gouverneur le 31 octobre de la même année. (2) Ce dernier terrain se trouvait du côté est de celui de Jean Bourdon.

Ces terres étaient situées sur le coteau Sainte-Geneviève, du côté Est du fief Sainte-Ursule, lequel forme la limite nord-est de la paroisse Sainte-Foy, et elles s'étendaient depuis la crête du coteau susdit, vers le nord-ouest, jusque près du chemin Gomin, vers le sud-est; elles avaient une largeur de six arpents et deux perches, ou environ, sur une profondeur de près de 25 arpents.

Le 30 décembre 1653, le gouverneur de Lauzon octroyait à Jean Lesueur et à Jean Bourdon la suite de leur terrain respectif, depuis le coteau Sainte-Geneviève jusqu'à la rivière Saint-Charles, longueur d'environ 30 arpents.

En mai 1654, l'abbé Lesueur fit don à Jean Bourdon du terrain à lui concédé comme susdit. A la même date, ce dernier fit reconnaître le fief comme noble par le gouverneur Jean de Lauzon, en faisant faire une addition de 2 arpents et 3 perches de longueur du côté nord-est, dans la partie s'étendant du coteau Sainte-Geneviève à la rivière Saint-Charles. Cette addition était la suite d'une concession faite antérieurement à Jean Gloria, sur le coteau.

1 Quoique la propriété des Sœurs Dominicaines soit située sur le coin sud-ouest du fief Saint-Jean, elle est cependant comprise dans la paroisse de Sillery.

(2) Tenure Seigneuriale page 114.

Après la mort de Jean Bourdon en mai 1668, le fief passa à ses deux fils, Jean-François, sieur de Dombourg, qui hérita des deux tiers, et Jacques, sieur D'Autray, qui hérita de l'autre tiers.

En août 1677, Jean François Bourdon vendait sa part (2 tiers) à Charles Bazire qui déclarait l'acheter pour Charles Aubert de La Chesnaye.

En novembre 1678, ce dernier vendait tout le fief à Gaston Guay et Jeanne Prévost son épouse, s'engageant à faire ratifier cette vente par Jacques Bourdon pour le tiers qui lui appartenait. Cette ratification fut faite en août 1677.

Notons en passant que Gaston Guay fut le père d'une nombreuse famille, laquelle donna naissance à une longue suite de descendants dont quelques-uns, gardèrent le nom de Guay, mais dont la plupart portent aujourd'hui le nom de Gastonguay et de Castonguay. Un descendant de cette famille est devenu propriétaire sur l'avenue des Érables ; c'est notre concitoyen M. J. N. Castonguay, Arpenteur et Ingénieur Civil, professeur à l'Université Laval et autrefois surintendant des Travaux de colonisation pour le gouvernement. M. J. N. Gastonguay représente la 7ème génération issue de Gaston Guay et de Jeanne Prévost.

Ce dernier mourut en 1682, et sa veuve resta en possession du fief Saint-François jusqu'au mois de décembre 1692, alors qu'elle le vendit à Jean-Baptiste Prévost de Beauport. De J.-B. Prevost, le fief passa aux mains de Jean Petit Clerc, son gendre, lequel le vendit à Michel Hamel en avril 1767. Ce dernier le possédait encore en 1781. Près d'un siècle plus tard, on trouve que M. Parant, supérieur du Séminaire en était le propriétaire.

Une partie considérable du fief Saint-François se trouve aujourd'hui compris dans les limites du terrain occupé par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame du couvent de Bellevue.

ROBERT CARON

Robert Caron, arrivé à Québec dans l'été de 1636 et marié à Marie Crevet, le 25 octobre 1636, fut aussi l'un des premiers habitants du Côteau Sainte-Geneviève, non loin du fief Saint-Jean. Il obtint de la Compagnie des Cent-associés, le 29 août 1649, quarante arpents de terre, auxquels il ajouta vingt autres arpents qu'il acheta de Louis d'Ailleboust, le 24 juillet 1651. Ces terres, selon le plan du fief de Conlonges et de Saint-Michel, publié par M. l'abbé Scott dans son Histoire de Saint-Foy, (page 246) se trouvaient situées à une vingtaine d'arpents



Eglise de Notre-Dame du Chemin. Chemin Sainte-Foy.

nord-ouest du fief Saint-Jean, probablement à l'endroit où se trouvent aujourd'hui la propriété Chateauvert.

Robert Caron vendit ces terres le 24 mai 1654 au sieur Charles d'Ailleboust, sieur de Musseaux, neveu du Sieur de Coulonges, et alla se fixer dans la Seigneurie de Beaupré sur une terre située à un mille au-dessous de l'église de Beaupré. Il a laissé quatre fils : Jean, Robert Joseph et Pierre. Le premier compte dans sa descendance le Lieutenant-Gouverneur René-Ed. Caron ; le deuxième, Robert, alla s'établir à Château-Richer et devint le chef d'une nombreuse famille ; il est l'ancêtre de l'Hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture, de feu Mgr Olivier Caron, Grand-Vicaire à Trois-Rivières et de Mgr Thomas Caron, ancien supérieur du Séminaire de Nicolet, ainsi que des familles Caron établies à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, en haut, etc. Le troisième, Joseph, s'établit à la rivière des Trois-Saumons, comté de l'Islet. Le quatrième alla se fixer dans la Seigneurie de Vincelotte, au Cap Saint-Ignace ; il est l'ancêtre des parents de M. l'abbé Ivanhoë Caron, prêtre et missionnaire colonisateur.

BANLIEUE DE QUÉBEC

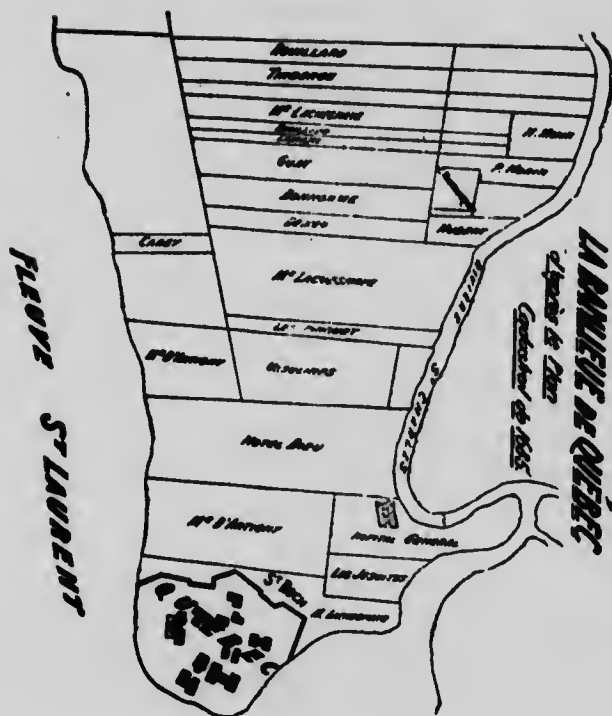
La banlieue de Québec, d'après les plans officiels du cadastre, est bornée comme suit : au nord-ouest, par le coteau Sainte-Geneviève, au nord-est, par la cité de Québec, au sud-est, par le fleuve et la paroisse de Sillery, au sud-ouest, par Sainte-Foy.

La banlieue de Québec fut érigée en paroisse sous le vocable de Notre-Dame-de-Québec, en vertu d'un règlement des districts de paroisses, mis en force par l'Edit du conseil d'Etat du Roi le 3 mars 1722. La nouvelle municipalité, dit Deschamps, comprenait alors cette partie de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec qui se trouve hors des limites de la cité de Québec, à l'exception cependant de cette partie comprise dans la paroisse de Saint-Roch.⁽¹⁾

La municipalité de la Banlieue de Québec fut érigée en ville, sous le nom de "Ville-de-Montcalm", le 25 avril 1908. (Stat. de Québec, 8 Ed. VII. Ch. 99, p. 355). Les bornes sont indiquées comme suit : Le territoire de Ville-de-Montcalm est borné par la cité de Québec, la paroisse de Saint-Malo, la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, la paroisse de Sainte-Foy et la municipalité de la Petite-Rivière.

La Banlieue de Québec fut desservie pour les fins religieuses par le curé de l'église cathédrale de Québec, jusqu'en 1849. Toutefois, l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec n'eut lieu que le 24 mai 1886.

¹ Voir Deschamps, page 482.



Reproduit par Orléans.

(La gravure ci-dessus est une reproduction exacte d'une partie d'un plan publié par M. l'abbé Scott, dans son intéressante Histoire de la paroisse de Ste-Foy.)

A partir du 28 mai 1909, date de l'érection canonique de la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, les citoyens de la municipalité de Ville-de-Montcalm eurent leur curé. La chapelle située à côté de la maison de retraite Villa-Manrèse, sur le chemin Sainte-Foy, et construite en 1895 sous la direction du R. P. Désy, S. J., devint église paroissiale, et ce dernier en fut le premier curé.

Au mois de juillet 1914, le R. P. Désy, fondateur de cette nouvelle paroisse, a été remplacé par le curé actuel, le R. P. Joseph Lalonde, S.J. Celui-ci a pour vicaires les RR. PP. Lord, Waddel et Artus, S.J.

L'église des Jésuites sur le chemin Sainte-Foy, que bon nombre de personnes désignent sous le nom de Manrèse, a été mise sous le patronage de Notre-Dame-In-Chemin, en souvenir d'une chapelle érigée dans l'église du Gesù à Rome, sous ce vocable. Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, aimait à y aller prier.



Tableau représentant l'autel dédié à Notre-Dame du Chemin, dans l'église du Gesù à Rome. An pied de l'autel se trouvent Saint-Ignace de Loyola et Saint-François de Borgia. An-dessus du cadre est un ex-voto offert par les pèlerins de Lourdes, 1914. (Voir l'historique au verso de la gravure.)

Historique de l'ex-voto à Notre-Dame du Chemin

Un groupe de Canadiens laissent le Canada le 2 juillet 1914 pour le Congrès Eucharistique International de Lourdes ; leur programme était de se rendre jusqu'à Rome. L'homme propose et Dieu dispose. Au cours même du Congrès des bruits de guerre commencèrent à circuler et c'est à peine si ces Pèlerins purent gagner la frontière italienne avant la mobilisation de l'armée française. Aussitôt la conflagration générale, causée par la guerre de l'Autriche et de l'Allemagne contre la Russie, la France, l'Angleterre et la Serbie, éclate et change l'Europe en un vaste champ de bataille.

Au sein de cet indicible bouleversement, les Canadiens déjà à K constatèrent vite que même l'Italie ne leur offrait guère de sécurité. La question du retour au pays s'agita, mais apparût en même temps hérissée de difficulté sans nombre.

Dans cette perplexité, leur esprit de foi eût vite fait de trouver une solution ; c'est à leur Bonne Mère du Ciel qu'ils étaient venus honorer de si loin, qu'ils auront recours. Groupés autour du Drapeau du Sacré-Cœur qu'ils avaient apporté du Canada et fait bénir à Lourdes, ils promettent à la Ste-Vierge de lui offrir un Ex-voto si leur retour s'effectue sans accident.

Plusieurs d'entre eux se rendirent le 9 août à l'Oratoire de Notre-Dame du Chemin dans l'Eglise du Gesù et prosternés aux pieds de la Madone Miraculeuse, ils implorèrent l'heureux retour de tous les Canadiens.

La Vierge clémente ne fût pas sourde à leurs prières ; au milieu de bien des péripéties, le voyage s'effectua sans aucun accident. Il y eût des fatigues, des privations, des lenteurs sur les voies ferrées en désarroi : la complexion délicate de plusieurs leur rendit ces contretemps plus pénibles encore. Malgré cela, tous atteignaient Paris sains et saufs, pouvaient contre toute attente s'embarquer sur le transatlantique à la date fixée et emporter avec eux, même leur bagage. Sur le pont "du vapeur" nos Pèlerins rentrant au pays ouvraient une liste de souscription, qui immédiatement se couvraient de noms.

Heureux de se retrouver tous en leur chère patrie, les Pèlerins Canadiens n'oublient pas qu'ils doivent cette faveur signalée à leur Bonne Mère du Ciel, à la Vierge du Chemin ; Ils sont anxieux de lui offrir le gage de reconnaissance promis sous forme d'un Ex-voto, placé dans le sanctuaire de Notre-Dame du Chemin, à Québec. Cette expression de leur gratitude a été placée au-dessus du tableau du maître autel comme on peut le constater dans la gravure au verso de ce feuillet. Elle attestera à la fois, la bonté de la Vierge et la piété des Canadiens-Français envers Elle.

Le 7 février 1915, Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, Evêque Auxiliaire de Québec, en faisait la bénédiction solennelle au milieu d'un concours immense de fidèles parmi lesquels, les Pèlerins nombreux, venus de toutes les parties du Canada.

La maison de retraite, Manrèse, achetée en 1891, est maintenant reliée à l'église par une allée. Les Pères y ont leur résidence.

Le 29 nov. 1909, eut lieu dans l'église de Notre-Dame-du-Chemin la bénédiction de trois cloches. La fête, présidée par Son Eminence le Cardinal Bégin, fut imposante. Le sermon de circonstance fut donné par R. P. Adam, S. J.

L'église de Notre-Dame-du-Chemin possède plusieurs tableaux remarquables, entre autres une toile de Enrico Bottoni, représentant saint Ignace de Loyola et saint François de Borgia, en prière, devant l'image de Notre-Dame-du-Chemin.

Le 7 février 1915, les pèlerins canadiens qui sont allés au Congrès Eucharistique de Lourdes, l'été dernier, sont venus déposer un ex-voto dans l'église de Notre-Dame-du-Chemin pour accomplir une promesse faite à Rome, avant leur départ pour le Canada, au moment où la guerre éclatait entre l'Allemagne et les nations alliées. Cet ex-voto qui consiste en un médaillon supporté par deux anges est sculpté en bois et doré. Il a été fixé au sommet du cadre du grand tableau que nous venons de décrire et en complète l'ornementation.

Il est intéressant de noter que les RR. PP. Jésuites ont été autrefois propriétaires de la terre où était le fameux moulin Dumont. Cet endroit justement célèbre par la bataille sanglante du 28 avril 1760 n'a plus rien aujourd'hui de son ancienne topographie, si ce n'est le côteau Sainte-Geneviève. Le moulin Dumont que les Anglais et les Français se disputèrent avec une égale valeur, était situé à l'endroit même où se trouve le monument des Braves.

Jean-Baptiste Dumont, négociant de Québec, possédait ce coin de terre en 1759-60. Il y avait une habitation et un moulin à tan bâti en pierre ; ce moulin tournait à tout vent, tels que les anciens moulins banaux des seigneurs canadiens. Cette terre porte aujourd'hui les Nos 26 et 27 et se trouve la propriété de la Commission des Champs de Batailles. Celle-ci l'a transformée en un parc qu'on aime à reconnaître le plus beau de la cité de Québec. Or, les Pères Jésuites, dit M. P.-B. Casgrain, dans une étude sur le moulin Dumont, possédèrent ce coin de terre pendant quelques années. En effet, Charles Perthuis, du Conseil souverain, l'avait acquis par sentence de la Prévôté de Québec, le 1er mars 1712 et l'avait revendu aux RR. PP. Jésuites, le 25 octobre 1734, par contrat passé devant Mtre Pinguet, notaire. Ceux-ci, y est-il dit, avaient acquis cette terre et habitation avec les bâtiments dessus construits "pour servir de maison de campagne et de récréation aux pensionnaires nouvellement établis en leur collège de la ville de Québec."

Les Pères Jésuites demeurèrent propriétaires de cette terre jusqu'au 25 octobre 1741, alors que devant le même notaire Pinguet, ils la revendirent à Dumont pour le même prix qu'ils l'avaient payée, soit 4,500 livres. Pendant sept ans, les dévoués missionnaires et leurs élèves ont dû venir chaque semaine jouir de l'air pur de ce bel endroit et aller prier dans la chapelle Saint-Jean, située sur le coteau et non loin du monument, comme nous le verrons dans la suite de cette étude.

Par un heureux retour des choses, les Jésuites sont redevenus propriétaires dans la même Banlieue de Québec et non loin de l'ancienne terre historique de Dumont, laquelle se trouvait, selon toute probabilité, dans le fief Saint-Jean.

La dernière et très importante phase de l'histoire de la Banlieue de Québec est son annexion à la cité de Québec, sous le nom de Quartier Belvédère. Celle-ci a pris effet, en vertu d'un Bill passé à l'Assemblée Législative le 18 décembre 1913.

LES ORIGINES DU CHEMIN DU BELVÉDÈRE

Comme nous venons de le voir, les premiers défrichements de la Banlieue de Québec, se firent sous la direction de Jean Bourdon. Et ce fut sur son fief Saint-Jean, dans la partie qui longe le chemin Sainte-Foy, au bout de la route du Belvédère, sur le coteau Sainte-Geneviève, que Bourdon éleva sa première demeure et bâtit une chapelle tout auprès, pour son ami et collaborateur M. l'abbé Jean Lesueur de Saint-Sauveur avec qui il était venu au Canada en 1638, dans un but de colonisation.

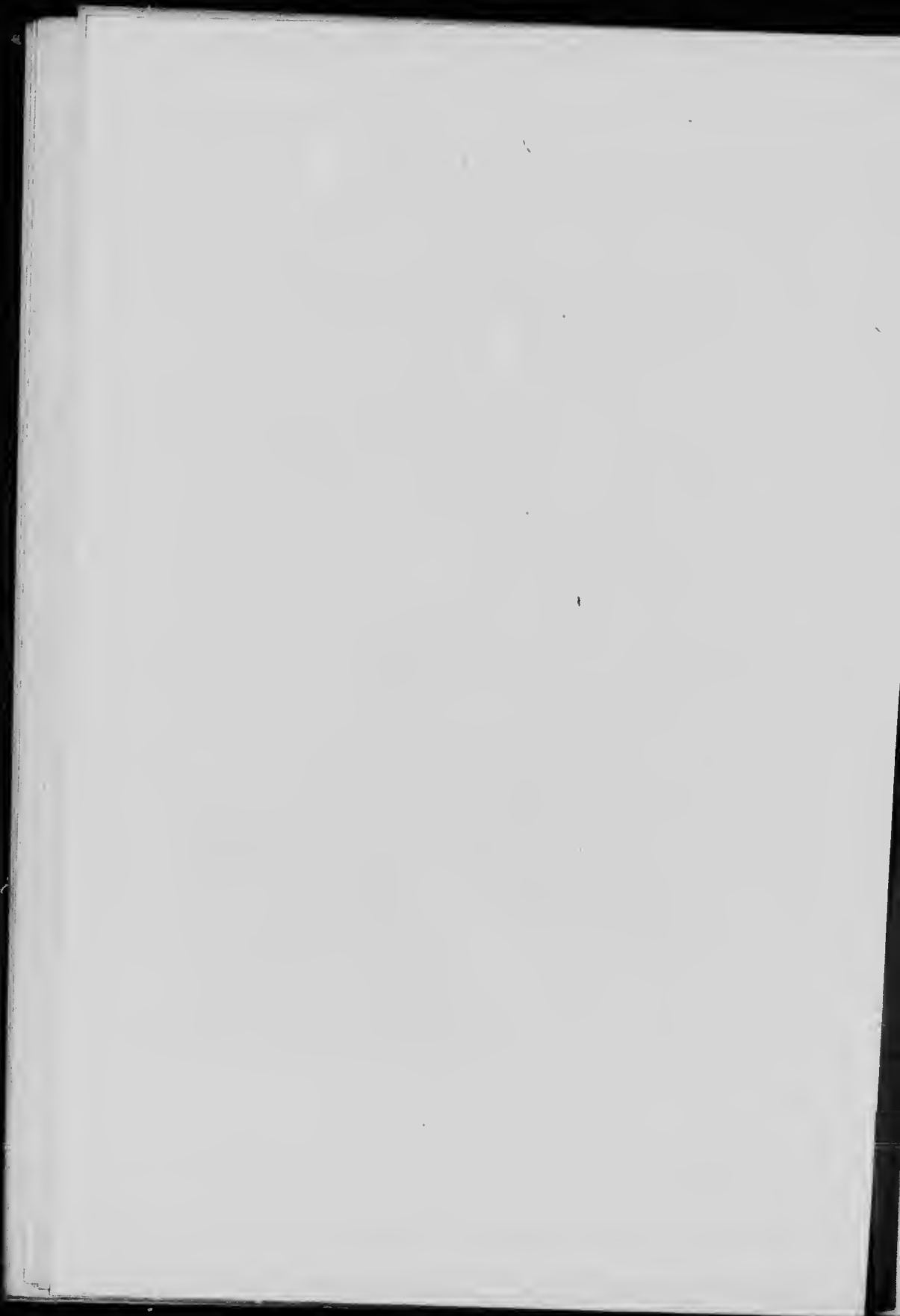
M. l'abbé Aug. Gosselin, dans sa vie de Jean Bourdon, dit : "Avant de passer en France dans l'automne de 1650, Bourdon avait fait construire à ses frais, près de son manoir Saint-Jean, sur le coteau Sainte-Geneviève, une chapelle en bois pour l'usage de sa famille ; les gens de l'endroit pouvaient aussi en profiter. Mais on ne voit pas qu'après sa mort et le départ de ses enfants, cette chapelle ait été entretenue ; elle tomba peu à peu en ruines et ne fut pas reconstruite".

Dans son Rapport au Saint-Siège, de 1660, Mgr de Laval parle de cette chapelle Saint-Jean comme d'un édifice à part, distinct du manoir, une des huit églises qui se trouvaient dans le gouvernement de Québec, et il la met environ à une demi-lieue de la ville.

D'après M. Charles Baillargé, ingénieur de la cité, que M. l'abbé Gosselin a consulté, il y a un peu plus d'une demi-lieue de la porte Saint-Jean actuelle à la route du Belvédère. Or les limites de la ville à cette époque, nous l'avons dit, se trouvaient à la rue Sainte-Vul-



Intérieur de l'église de Notre-Dame-du-Chemin, Chemin
Sainte-Foy.



Ce qui fixerait à peu près le lieu de la résidence seigneuriale de Jean Bourdon et de la chapelle Saint-Jean, sur les lots 29 et 30 du cadastre, à l'endroit où se trouve actuellement une ancienne résidence avec jardin d'hiver, aujourd'hui la propriété de M. Antonio Grenier, secrétaire du Département de l'Agriculture, et une autre résidence appartenant à Madame Ross.

Jean Bourdon avait eu bon goût en choisissant un site aussi agréable pour y fixer sa demeure. Et, celle-ci devait être considérable, puisque le recensement de 1667, cité par Benjamin Sulte, dit qu'elle était habitée par 17 personnes : Jean Bourdon, Anne Gasnier, sa femme, M. Jean Lesueur, prêtre, le sieur d'Autray, et treize domestiques ou employés.

M. l'abbé Auguste Gosselin, dans l'ouvrage déjà cité, nous indique assez clairement que cette partie du coteau Sainte-Geneviève, déboisée et en culture était un endroit tellement enchanteur qu'il prit bientôt le nom de "Belvédère". "L'habitation de Bourdon, dit-il, occupait une position élevée et superbe, justement appelée Belvédère, et qui commandait la vallée de la rivière Saint-Charles. L'œil y distinguait parfaitement la colline de Beauport, etc."

Et nous ajoutons que la beauté incomparable du plateau où s'élevaient jadis le manoir seigneurial de Bourdon et la chapelle Saint-Jean justifiait bien le nom qualificatif de Belvédère. Avec l'auteur de la vie de Jean Bourdon, nous voyons là l'origine de ce nom. Il était tout naturel, en effet, que la route qui y conduisait prit le nom de Belvédère.

Pour mieux se rendre compte de la justesse de cette appellation, le lecteur n'a qu'à se rendre sur cette partie du coteau Sainte-Geneviève, dominée aujourd'hui par le monument des Braves et située non loin de l'endroit où devaient se dresser la chapelle Saint-Jean et le manoir de Bourdon. De la terrasse magnifique que la Commission des Champs de Batailles vient de construire, l'œil embrasse toute la vallée de la rivière Saint-Charles, jusqu'aux Laurentides. La vue se repose sur les villages de Lorette, de Charlesbourg, de Giffard, de Beauport, de Saint-Louis de Courville, etc., enfin, sur toute la côte de Beauport. Le coup d'œil est féérique, et l'air qu'on y respire est d'une grande pureté.

Du reste, la signification du mot *Belvédère* rend très plausible son application à cette partie du coteau Sainte-Geneviève, théâtre des premiers défrichements des colons français.

Le *Dictionnaire de Trévoux*, édition de 1771, dit que Belvédère

signifie un lieu élevé où l'on jouit du bon air et d'une belle vue : "*locus editus praeclare aspectu*". Belvédère, mot d'origine italienne, signifie "*plante belle à voir*", et sa signification, dit le même dictionnaire, s'est étendue aux lieux d'aspect agréable, etc.

Maintenant, quand la route du Belvédère fut-elle ouverte ? Nous l'ignorons. Nous croyons, toutefois, qu'elle a été tracée peu après la concession du fief Saint-Jean, c'est-à-dire dès que les colons de Jean Bourdon y furent rendus, probablement vers 1640. En effet, il fallait bien un chemin à Jean Bourdon et à ses colons pour communiquer avec la Grande-Allée, alors le seul chemin ouvert entre le Cap-Rouge et Québec.

Dès 1637, il est fait mention du chemin Saint-Louis. Les anciens documents, dit M. l'abbé Scott, dans son histoire de Notre-Dame-de-Foy, la nomment "*La grande ligne de Québec au Cap-Rouge, ou la Grande-Allée*". De plus, M. l'abbé Scott nous dit aussi que le chemin Sainte-Foy ou Saint-Jean, ne fut ouvert que le 20 juin 1667. On peut lire le procès-verbal de l'ouverture de ce chemin dans l'appendice du livre de M. Scott, de même que dans les "*Jugements du Conseil Souverain*", volume 1.

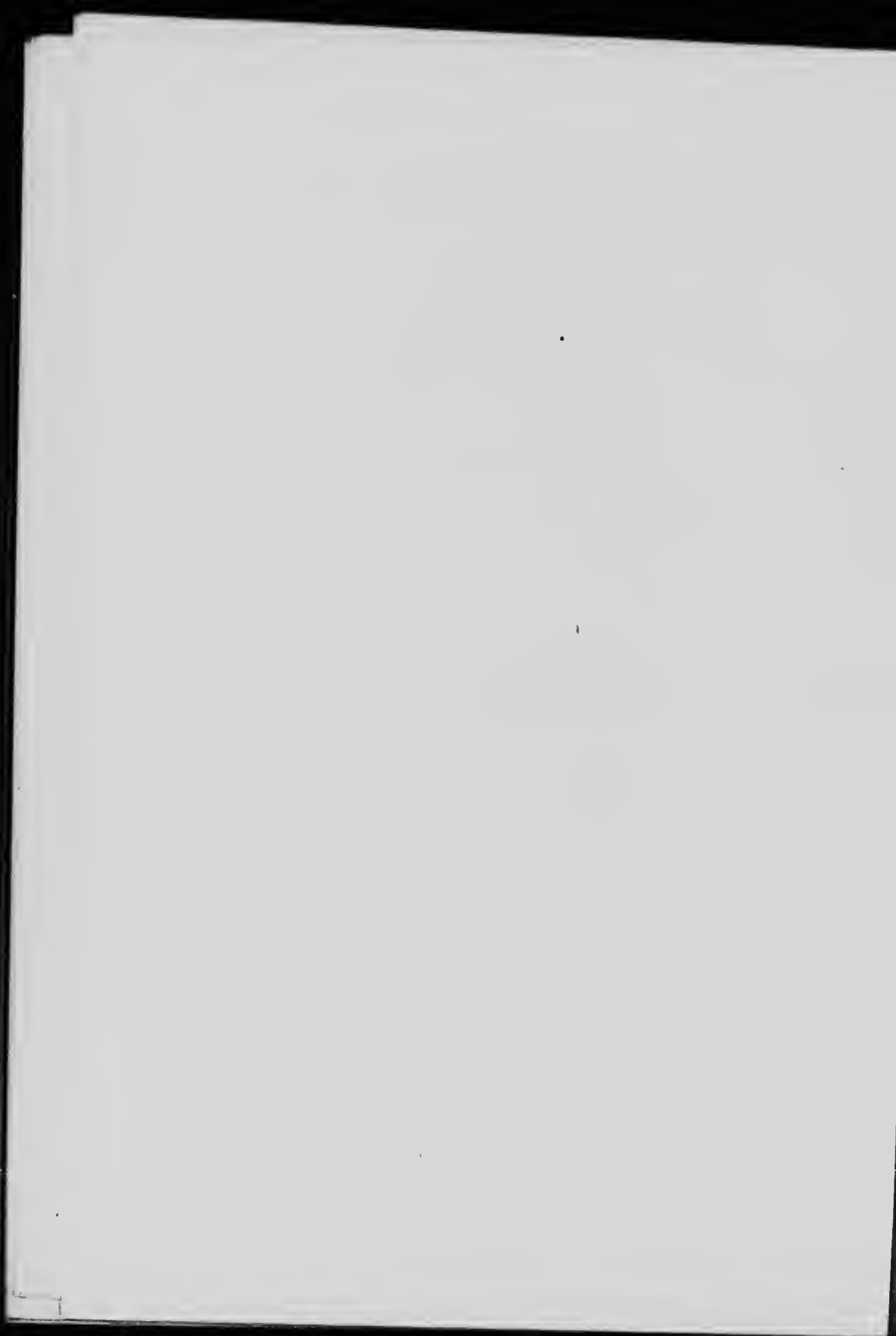
Comme on le voit, les habitants du coteau Sainte-Geneviève étaient obligés de se rendre en ville par la Grande-Allée, et pour y arriver, il devait certainement y avoir un chemin à leur disposition. Or, nous n'en voyons pas d'autre à cette époque que celui du Belvédère.

Du reste, le procès-verbal de l'ouverture de la Route Bourdon par le grand-voyer, Lanoullier dit Boiscler, et daté le 20 juillet 1731, indique qu'il y avait *non loin* de cette route un chemin de communication. En effet, les témoins intéressés "*déclarent qu'ils ont absolument besoin d'un chemin qui traverse de la Grande-Allée au chemin Sainte-Foy*". Et le Grand-Voyer fait remarquer que "*l'ancien chemin est impraticable par les mollières qui s'y rencontrent*". C'est évidemment du chemin du Belvédère dont il est question ici, quoiqu'il ne soit pas désigné.

Malgré nos recherches dans les Procès-verbaux des Grands Voyers avant la conquête du pays, et après, nous n'avons trouvé aucune mention du chemin du Belvédère. Les seuls renseignements officiels que nous avons pu rencontrer sont les suivants : Dans le Rapport des Travaux publics de l'année 1867, il est dit que la route du Belvédère fut travaillée pour la dernière fois en 1853, qu'elle a 35 chaînes et que le coût total des travaux qui y ont été faits sous l'Union est de \$1,847 00. A l'appendice 57 du même rapport, il est dit qu'en vertu de l'acte 16, Vict. Ch. 235, du 14 juin 1853, le Belvédère avec les chemins dans le voisinage de Québec, ont été mis sous le contrôle de "*Syndics de chemins*" et que ceux-ci doivent pourvoir à leur amélioration.



Le Rév. Père J. E. Désy, S. J., fondateur de la paroisse
de Notre-Dame-du-Chemin.





CHAPITRE II

VILLA MANRÈSE. PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN. ASSOCIATIONS RELIGIEUSES DE LA PAROISSE. LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

L'idée première du Rév. P. Désy, en fondant Villa Manrèse, a été les retraites fermées. La lettre suivante de son éminence le Cardinal Taschereau en fait foi. "Mon Rév. Père, j'approuve de tout mon cœur l'idée que vous avez eue de créer sur le chemin Sainte-Foy, une maison où les prêtres et les laïques pourront aller faire des retraites. Que Dieu bénisse votre bonne œuvre."

C'est en 1891 que la Villa Manrèse fut achetée, grâce à la générosité d'un citoyen de Québec, M. L. G. Baillargé, C.R. La même année, la maison fut bénite par son éminence le Cardinal Taschereau, et bientôt les retraitants affluèrent à la villa, en même temps que les fidèles des alentours venaient nombreux, chaque jour, dans l'humble parloir converti en chapelle. Aussi, dès 1892, une centaine de chefs de famille présentaient une requête aux autorités ecclésiastiques et obtenaient pour les Jésuites la permission de construire une chapelle publique. Le premier avril, 1894, Mgr Marois, vicaire général du diocèse, venait bénir la pierre angulaire de l'église de Notre-Dame-du-Chemin.

Le premier directeur des retraites fermées fut le Rév. Père French S.J. Puis, vinrent successivement les Pères Théophile Caisse et Hyacinthe Hudon, S.J. En 1899, le R. Père Désy S.J. vint prendre la direction de son œuvre de prédilection.

Mais en même temps que se développait la maison de retraites des Pères Jésuites, le quartier de Ville-Montcalm prenait une importance notable et la population augmentait dans les mêmes proportions. A la date de 1899, l'assistance moyenne aux messes, le dimanche, était de

326 personnes. Ce nombre s'augmenta rapidement, et dix ans plus tard, plus de 600 fidèles venaient régulièrement aux offices. Le temps était venu d'obtenir l'érection canonique de la paroisse.

DECRET CANONIQUE

Le décret canonique créant la paroisse de Notre Dame-du-Chemin fut lancé le 28 mai 1909 par Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec.

En vertu de deux requêtes, l'une en date du 15 septembre 1906, de la part de la majorité des francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec, (1) et l'autre en date du 30 août 1909, de la part d'un certain nombre d'oppositionnistes de la même paroisse, Mgr l'archevêque de Québec délégua M. l'abbé Charles Gagné, aumônier du couvent des Ursulines, pour s'enquérir des faits. Celui-ci se rendit sur les lieux et présida une assemblée composée des requérants et des oppositionnistes.

Le rapport de *commodo et incommodo* du délégué étant favorable, Mgr L. N. Bégin démembra la partie sud-ouest de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et l'érigea en paroisse canonique distincte. Cette partie est limitée comme suit : (2)

"Au nord, par la crête du coteau Sainte-Geneviève, depuis la paroisse de Sainte-Foy en allant vers l'est, jusqu'au centre de la rue joignant la nouvelle côte qui aboutit au Boulevard Langelier ; la dite limite Nord séparant la nouvelle paroisse d'avec celles de Saint-Malo et de Saint-Sauveur de Québec.

"A l'est, par le centre de la rue dite Boulevard Langelier, à partir du sommet de la nouvelle côte, allant vers le sud jusqu'à la rue Saint-Jean, puis, continuant vers le sud, par le milieu de la rue de Salaberry, depuis la dite rue Saint-Jean jusqu'à la Grande-Allée, la dite limite Est séparant la nouvelle paroisse de celle de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec.

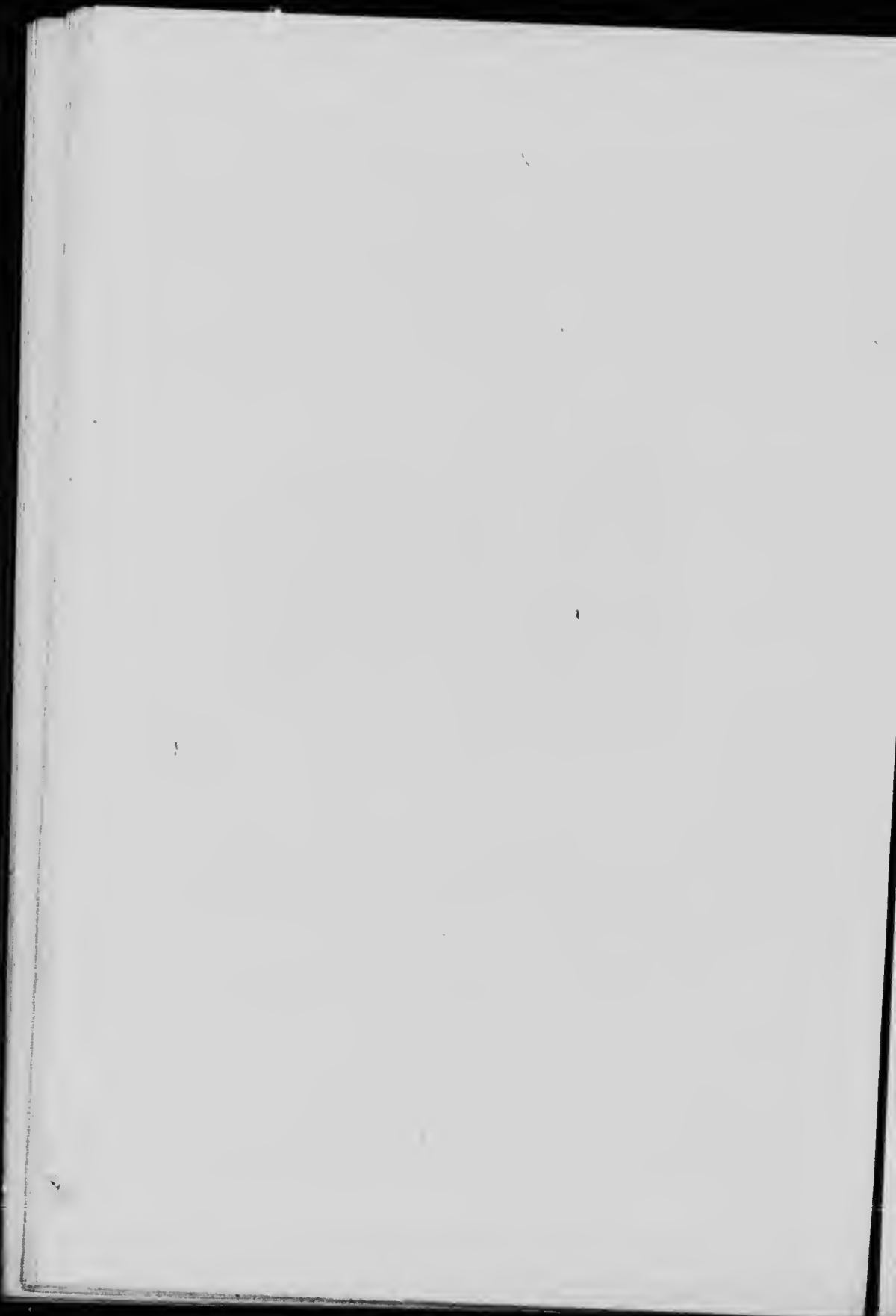
"Au sud, allant vers l'ouest, par le milieu de la Grande-Allée, depuis la rue de Salaberry, jusqu'au chemin du Belvédère, puis, par le milieu du dit chemin, en allant vers le nord, jusqu'à la limite qui sépare la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Québec, de celle de Saint-Colomb-de-Sillery, et continuant vers l'ouest, en suivant la limite entre les deux paroisses jusqu'à la paroisse de Sainte-Foy ; la dite limite sud

1 La requête de la majorité des francs-tenanciers demandant l'érection canonique avait pour signataires MM. E.-A. Dery, Recorder de la cité de Québec, C.-J. Magnan, alors professeur à l'Ecole Normale Laval et président de la Commission Écolaire du quartier de Ville-Montcalm, M. J.-E. Boly, Notaire etc.

(2) D'après les archives de l'Archevêché de Québec.



Villa Maurèse, maison de retraites fermées, chemin Sainte-Foy. En face, s'élève la statue de saint Ignace de Loyola.



séparant la nouvelle paroisse d'avec celle de Notre-Dame de Québec et de Saint-Colomb de Sillery.

"A l'ouest, par la dite paroisse de Sainte-Foy."

Aujourd'hui, la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin compte une population canadienne-française de 2,815 âmes, dont 2 734 communicants. On y trouve une succursale de la Banque Nationale, un bureau de poste, plusieurs bons magasins, une caisse populaire, une station de pompiers, etc.

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN

La plus ancienne confrérie religieuse fondée dans la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin a été la Congrégation de la Très Sainte Vierge pour les hommes et jeunes gens. La première réunion eut lieu le 13 novembre 1897.

1. CONGRÉGATION DE LA T. S. VIERGE

Voici la liste des préfets et directeurs :

Années	Préfets	Directeurs
1897	E. A. Déry (juge)	R. P. Hyac. Hudon, S. J.
1898	"	"
1899	"	"
1900	C. Pageau	"
1902	Eug. Hamel	"
1903	J. P. Tardivel	"
1904	N. G. Kirouac	"
1906	N. A. Drolet	R. P. J. E. Désy, S. J.
1907	C. J. Magnan	"
1908	Geo. Carrier	"
1909	David Ouellet	"
1910	Philippe Labranche	"
1911	J. F. S. Dugal	R. P. N. Paré, S. J.
1912	L. A. Trudelle	"
1913	Ed. Gagné	R. P. Hyac. Hudon, S. J.
1914	J. A. Denault	R. P. T. Lord, S. J.
1915	J. N. Gastonguay	" "

2. DAMES DE SAINTE-ANNE

La Confrérie des Dames de Sainte-Anne a été fondée en 1900. Les réunions sont hebdomadaires. La liste des présidentes et des directeurs est comme suit :

Années	Présidentes	Directeurs
1909	Mme O. Migner	R. P. J. E. Désy, s. J.
1910	"	"
1911	Mme N. G. Kirouac	"
1913	Mme L. A. Trudelle	"
1914	Mme S. Benoit	R. P. Artus, s. J.

3. ENFANTS DE MARIE

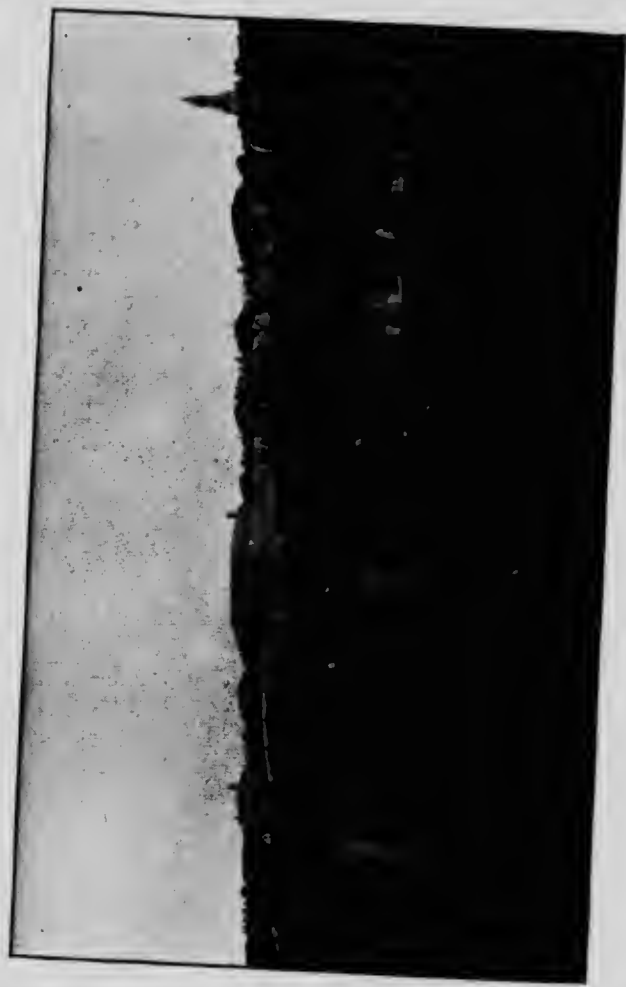
La confrérie des Enfants de Marie a été fondée en 1909. Les réunions sont hebdomadaires. Voici la liste des présidentes et des directeurs.

Années	Présidentes	Directeurs
1909	Melle B. Rousseau	R. P. Mélançon s. J.
1910	Melle M. L. Lemoine	R. P. Waddell, s. J.
1911	Melle A. Pageau	"
1912	Melle E. Thivierge	"
1913	Melle L. Demers	"
1914	Melle L. Lemoine	"

4. LIGUE DU SACRÉ-COEUR

La ligue du Sacré-Cœur a été fondée au cours de l'année 1909. Réunions mensuelles. Voici la liste des présidents et directeurs :

Années	Présidents	Directeurs
1909-10	C. J. Magnan,	R. P. Mélançon, s. J.
1909	David Ouellet,	"
1910	"	R. P. Larue, s. J.
1911	"	R. P. Waddell, s. J.
1912	"	"
1913	"	"
1914	"	R. P. Artus, s. J.



Une partie du Côteau Sainte-Geneviève : à gauche l'Ecole Normale Laval, au centre le Monastère des Pères Franciscains, à droite l'église de Notre-Dame-du-Chemin.

5. SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

La Société de Tempérance, dite de la Croix Noire, a été fondée au mois de mars 1912. Les réunions sont semestrielles. La liste des officiers est comme suit :

Directeurs : Rév. Pères Waddell et Artus, S.j.

Président : M. le juge E. A. Déry

Vice-Président : C. J. Magnan

Trésorier : Réal Côté

Secrétaire : Hormisdas Magnan

Conseillers : D. Ouellet, W. Deschambault, L. A. Trudelle, Paul Tardivel, J. A. Denault, E. Paradis.

LES ORGANISTES

L'histoire de la musique religieuse de la paroisse serait intéressante à faire, la limite du présent travail ne nous permet que de donner la liste des organistes et des maîtres de chapelle. Les organistes ont été les suivants : M. le Juge Déry, M. Lacasse, H. Nagant, A. Lockquell Dantès Belleau, Dr. J.-P. Paradis. Pendant plus de 20 ans M. J.-Henri Paquet a rempli les fonctions de maître de chapelle avec un dévouement inlassable. Depuis 1914, M. Raoul Dionne dirige le Chœur.





CHAPITRE III

LES JÉSUITES. LES FRANCISCAINS. LES DOMINICAINS. LE
COUVENT DE BELLEVUE. L'ÉCOLE NORMALE LAVAL. LES SOEURS
DE SAINT-JOSEPH. LA CRÈCHE. LES SOEURS DOMINICAINES. LES
SOEURS DE L'ESPÉRANCE. LA MAISON SAINTE-MARGUERITE.

La première communauté religieuse venue dans la banlieue de Québec est celle des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui s'établit à la limite de la paroisse de Sainte-Foy, en 1864. Nous croyons intéresser les citoyens de la paroisse de Notre-Dame du chemin en ajoutant à notre travail quelques notes historiques sur les différentes communautés, établies dans la suite dans la banlieue de Québec.

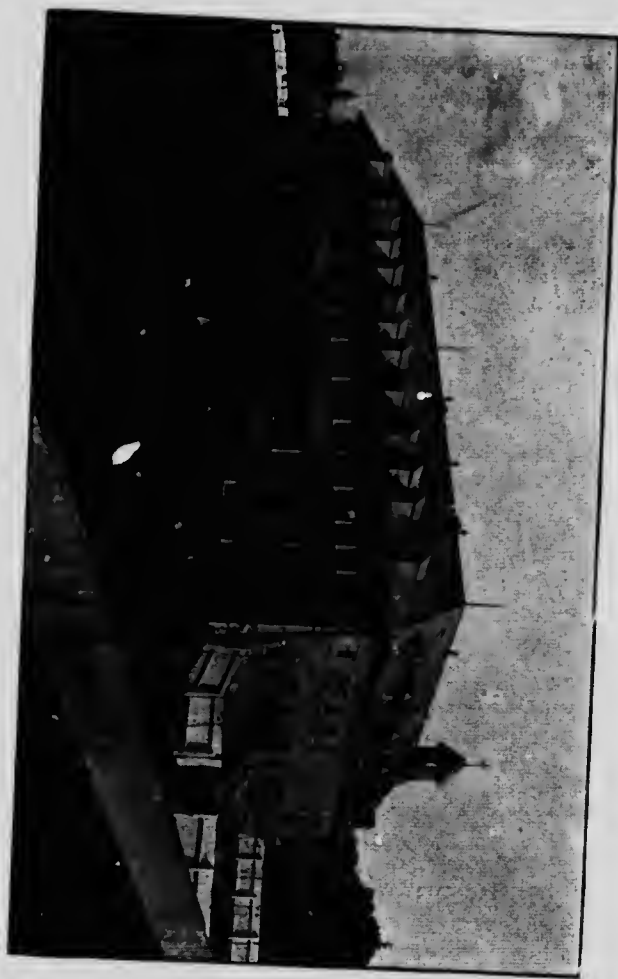
LES JESUITES

(Chemin Sainte-Foy)

La Compagnie de Jésus a été fondée en 1535 par saint Ignace de Loyola, au moment même où Jacques Cartier découvrait le Canada. Cent ans plus tard, les fils de ce grand saint devaient évangéliser cette vaste contrée au prix des plus grandes souffrances, voire même du martyr de quelques-uns de ses missionnaires.

La Compagnie de Jésus fut approuvée par le Pape Paul III, le 27 septembre 1540. Elle se développa rapidement et compta bientôt des établissements dans toute l'Europe.

Les Jésuites arrivèrent au Canada en 1624. Ils venaient prêter main forte aux Récollets qui ne pouvaient plus suffire à la tâche pénible de l'évangélisation des Sauvages. Après la prise de Québec, en 1629, les Récollets et les Jésuites repassèrent en France.



Monastère des Rév. Pères Franciscains. Maison d'études
située sur le côteau Sainte-Geneviève, coin des rues Des
Stigmates et de l'Alverne.

I. : Canada ayant été rendu à la Mère-Patrie, trois ans plus tard, les Jésuites seuls vinrent reprendre leurs travaux apostoliques auprès des Français et des Sauvages. Ils sont considérés comme les pionniers de la Foi et de la civilisation dans la Nouvelle-France. Il y a peu d'anciennes paroisses où les registres n'attestent pas leur laborieux passage au milieu des colons français.

Après la conquête définitive du pays, en 1760, les nouveaux maîtres ne permirent plus aux religieux de se recruter, et la Compagnie de Jésus, ainsi frappée dans ses forces vives, s'éteignit au Canada, en 1800, par la mort du Père Cazot, dernier survivant de cet ordre.

Il s'écoula près d'un demi siècle avant que les disciples de saint Ignace vinrent renouer la chaîne deux fois rompue de leurs travaux apostoliques au Canada. A la demande de Mgr Bourget, évêque de Montréal, la Compagnie de Jésus reparut en 1842, sur les rives du Saint-Laurent. En arrivant, les Jésuites acceptèrent la paroisse de Laprairie qu'ils conservèrent jusqu'en 1854.

La maison provinciale fut établie dès le 1er juin 1842, et l'année suivante, les Jésuites fondaient à Montréal leur noviciat qu'ils transportaient au Sault-au-Récollet le 5 août 1853. Le collège Sainte-Marie sur la rue Bleury, fut ouvert le 20 septembre 1848, et au printemps de 1864, sur un terrain voisin du collège, donné par M. Olivier Berthelot, les Jésuites commencèrent la construction de l'église du Gesù, dans les proportions et la forme de l'église du même nom à Rome.

En 1849, la compagnie de Jésus s'établit de nouveau à Québec, sur la rue Dauphine et reprit la direction de la Congrégation de la Très Sainte-Vierge à la Haute-ville. Nous avons dit dans un autre chapitre que les Jésuites ouvrirent une maison de retraites, sur le Chemin Sainte-Foy, en 1891, et bâtirent à quelque distance une chapelle dédiée à Notre-Dame-du-Chemin.

La Compagnie de Jésus compte aujourd'hui 16,894 religieux repartis dans 27 provinces. Au Canada, elle possède 34 établissements et 410 religieux.

LES FRANCISCAINS

Rue de l'Alverne

L'ordre des Franciscains a été fondé en 1209 par Saint-François d'Assise. La maison généralice est à Rome.

Les Franciscains, sous le nom de Récollets, ont été les premiers missionnaires du Canada. Ils arrivèrent à Tadoussac avec le

fondateur de Québec, le 25 mai 1615. Il y aura 300 ans le 25 mai 1915 que ces prêtres dévoués sont venus établir sur les rives du Saint-Laurent la foi catholique qui assure la vie aux nations.

Les Récollets exercèrent d'abord leur zèle apostolique auprès des Sauvages. De 1615 à 1620, ils dirigèrent les destinées de l'Eglise naissante au Canada. Les Anglais s'étant emparé de Québec en cette dernière année, ils durent repasser en France. Ce n'est qu'en 1670 qu'ils purent venir reprendre leurs labeurs. Pendant plus d'un siècle et demi, les Récollets exercèrent le saint ministère dans presque toutes les paroisses canadiennes, partageant ces pénibles travaux apostoliques avec les Jésuites.

Après la conquête du pays par les anglais, leur ordre de même que la Compagnie de Jésus furent condamnés à disparaître par la fermeture des noviciats. Le dernier des Récollets mourut en 1850.

En 1890, à la demande de Mgr Fabre, les Récollets, sous le nom de Franciscains, revinrent au pays. A leur retour à Québec, les Franciscains fondèrent une maison d'études, sur la rue Crémazie, dans une modeste maison qui vient d'être remplacée par la nouvelle station des pompiers.

Dans l'automne 1902, les Pères Franciscains prenaient solennellement possession du monastère qu'ils habitent aujourd'hui sur l'ancien coteau Sainte-Geneviève. Autour de cette nouvelle construction un village populeux s'est bientôt formé ; on le désigne généralement sous le nom de village des Franciscains.

La maison provinciale des Franciscains, ainsi que le noviciat sont à Montréal. La maison d'études est à Québec. L'ordre compte deux autres maisons au Canada, celle des Trois-Rivières et celle d'Edmonton dans le Nord-ouest.

LES DOMINICAINS

301 Grande-Allée Québec

L'ordre des Dominicains ou Frères Prêcheurs, a été fondé en 1213 par Saint-Dominique et approuvé par le Pape Honorius III. L'ordre fut restauré en France en 1843 par le P. Lacordaire. C'est de la Mère-Patrie que les Dominicains partirent pour venir s'établir au Canada.

Sur l'invitation de Mgr Larocque, ils s'établirent d'abord à Saint-Hyacinthe en 1873, où ils établirent leur noviciat et le priorat de l'ordre au Canada.

Les Dominicains arrivèrent à Québec en 1906, sous la direction du



Le Couvent de Bellevue, chemin Sainte-Foy. Fondé en 1864.



L'École Normale Laval. L'ancienne maison au centre, et chaque côté, les ailes nouvelles. Chemin Sainte-Foy, Québec.

R. P. Hage. En 1908, ils achetèrent l'ancienne propriété Charleboi sur la grande Allée, et ouvrirent une modeste chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire.

Le but de l'ordre est la prédication et l'enseignement de la philosophie et de la théologie.

Les Dominicains s'occupent de prédication à Québec et dans tout le diocèse. Le supérieur actuel est le Rév. Père Benoit. Le personnel comprend 6 pères.

L'ordre des Dominicains compte 4 maisons au Canada : à Saint-Hyacinthe : noviciat, priorat et desserte de la paroisse de N.-D. du Rosaire ; à Ottawa : noviciat, profès, priorat et desserte de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste ; à Montréal : desserte de la paroisse de Notre-Dame de Grâce ; à Québec : résidence et chapelle.

LE COUVENT DE BELLEVUE

(Chemin Sainte-Foy)

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont la direction du Couvent de Bellevue. Les classes de ce pensionnat ont été ouvertes en 1864. Cette bienfaisante institution a fêté son cinquantième anniversaire de fondation l'an dernier.

Le Couvent de Bellevue est situé sur le chemin Sainte-Foy, dans un endroit fort agréable. Le terrain sur lequel est bâti le couvent sépare la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin d'avec celle de Sainte-Foy. La partie Nord-est de ce terrain, sinon toute son étendue, est comprise dans le fief Saint-François dont la concession faite par le gouverneur de Montmagny à M. l'abbé Jean Lesueur de Saint-Sauveur et à Jean Bourdon, ingénieur civil, remonte au mois de mars 1646. (1).

Le personnel du couvent de Bellevue comprend 16 religieuses et 140 élèves. L'enseignement qu'on y donne est surtout pratique. L'éducation chrétienne et l'instruction résument le programme qu'on y donne aux jeunes filles. On a joint à l'enseignement religieux, celui du français, de l'anglais, de l'arithmétique, des sciences et des beaux arts, etc. Le couvent est maintenant affilié à l'Université Laval.

Les origines de la Congrégation de Notre-Dame remontent peu après la fondation de Ville-Marie. Le 20 juillet 1653, jour de la fête de Sainte-Marguerite, la sœur Marguerite Bourgeois partait de la rade Saint-Nazaire, France, pour le Canada. La navigation était alors pénible et longue. La jeune Française arriva à Québec le 22 septembre, puis

[1] Voir autres détails sur le fief Saint-François, page 11

se rendit sans retard à Montréal. Quatre ans plus tard, elle obtenait une modeste construction en pierre de M. de Maisonneuve, c'était une ancienne étable située sur la rue Saint-Paul. Elle y entra avec Mme Picaud le 25 novembre 1857, après avoir quelque peu aménagé cette bâtisse. C'est là, dans cette pauvre demeure transformée en classe, que la sœur Bourgeois commença l'œuvre sublime de l'enseignement. Au début de ses travaux, la vénérable sœur a dû plus d'une fois soutenir son courage en songeant au divin Sauveur commençant Lui-même l'œuvre divine de notre rédemption dans l'humble crèche de Bethléem.

Etant repassée en France en 1658, accompagnée de Melle Mance, la Sœur Bourgeois revint l'année suivante avec trois sœurs, et toutes les quatre se livrèrent incessamment à l'enseignement et à l'œuvre des retraites spirituelles des jeunes filles, sous la direction des Jésuites.

En 1666, la Sœur Bourgeois ouvrit un pensionnat de jeunes filles. C'est alors que Mgr de Laval approuva la Congrégation de Notre-Dame. En 1671, avait lieu l'érection canonique de la congrégation et sa reconnaissance civile, en vertu de Lettres Patentes du Roi Louis XIV.

La Sœur Bourgeois a été déclarée vénérable le 7 décembre 1878. Par un autre décret du 10 juin 1910, Sa Sainteté Pie X a proclamé l'héroïcité des vertus de la Vénérable servante de Dieu, Marguerite Bourgeois.

La communauté des Sœurs de Notre-Dame n'a pas cessé de progresser depuis sa fondation. Elle compte aujourd'hui 2831 professes, 206 novices, 40 postulantes et 136 établissements, parmi lesquels 3 écoles normales et 10 écoles ménagères. Elle donne l'enseignement à 39,175 élèves. Dans la ville de Québec, les filles de la vénérable Sœur Bourgeois ont des raisons dans presque toutes les paroisses de la ville.

L'ECOLE NORMALE LAVAL

(Chemin Sainte-Foy)

L'Ecole Normale Laval a été établie en 1857, par l'Acte 19, 20, Victoria, chapitre 54, aujourd'hui ch. XV des Statuts du Bas-Canada, et par un règlement du 6 octobre de la même année, approuvée par le Gouverneur en Conseil.

Le 7 janvier 1857, l'honorable Pierre J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation, publiait le prospectus de cette École. Elle fut inaugurée le lundi, 12 mai suivant, dans le Château Saint-Louis, où plusieurs générations de dévoués instituteurs ont reçu la formation pédagogique. On sait que le but de cette institution est de former le



L'Ecole Normale Laval. Chemin Sainte-Foy, L'ancienne
bâtisse et l'aile gauche construite en 1910.

personnel enseignant. (1) En 1892, l'Ecole fut transportée dans l'ancien Pensionnat de l'Université Laval. Le vieux Château Saint-Louis, abandonné par les normaliens, fut démoli peu après pour faire place au Château Frontenac actuel.

Grâce au zèle de Mgr Rouleau, principal, l'Ecole Normale Laval fut définitivement transportée sur le Chemin Sainte-Foy, au mois de novembre 1900, dans l'ancienne résidence de M. Chinic.

Cette importante institution a célébré brillamment le cinquantenaire de sa fondation en 1907.

Voici la liste des Principaux qui ont dirigé cette école depuis sa fondation :

Révérend Édouard-Jean Horan, janvier 1857. (Evêque de Kingston, 1 mai 1858).

Révérend Jean Langevin, 23 avril 1858. (Evêque de Saint-Germain de Rimouski, 1 mai 1867).

Révérend François-Narcisse Fortier, assistant, 23 avril 1867.

Révérend Thomas Chandonnet, septembre 1867.

Révérend Pierre Lagacé, janvier 1870.

Révérend Louis-Nazaire Bégin, janvier 1885 (Evêque de Chicoutimi, 28 octobre 1888 ; coadjuteur du Cardinal Taschereau en 1892, archevêque de Québec depuis 1898, et créé Cardinal le 25 mai 1914.)

Révérend Thomas-Grégoire Rouleau, 31 octobre 1888. Prélat de Sa Sainteté, 4 septembre 1907.

L'Ecole Normale Laval compte soixante et seize élèves-maitres. L'Ecole annexe est fréquentée par plus de cent enfants.

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER (Chemin Sainte-Foy)

La ville du Puy (Hte-Loire, France) a été le berceau des Sœurs de St-Joseph. Celles-ci se sont ensuite répandues dans un grand nombre de diocèses de France et puis à l'Etranger : Arménie, Brésil, Madagascar, Mexique, Etats-Unis et Canada.

Ce fut le R. P. Médaille de la Compagnie de Jésus qui en suggéra la pensée à Mgr de Maupas, évêque du Puy. Il procura à ce prélat

(1) L'Ecole Normale Laval comprend deux départements : celui des Garçons et celui des Filles : les deux sont sous la direction du Principal. Le département des Filles est localisé au Monastère des Dames Ursulines de Québec et se trouve sous leur surveillance immédiate.

les sujets nécessaires à l'inauguration de l'Institut. Le 15 octobre 1650, eut lieu la première réunion sous la présidence de l'évêque qui voulut que la Congrégation prit le nom de "*Sœurs de Saint-Joseph*".

Ce qui précède est commun à toutes les Sœurs de St-Joseph sorties du Puy. Le nombre est immense.

Quant aux Sœurs de St-Joseph, de Saint-Vallier (Drôme, France) diocèse de Valence, dont il est ici question, voici leur début :

En 1683, Mgr J.-Baptiste de la Croix, comte de St Vallier, plus tard évêque de Québec, demanda deux Sœurs de St-Joseph du Puy pour desservir l'hôpital qu'il venait de fonder à St-Vallier. Deux Sœurs y furent envoyées pour servir les malades et se dévouer à l'enseignement de la jeunesse.

Les constitutions de cette communauté furent définitivement approuvées par Léon XIII en 1890.

Quelques années plus tard, l'enseignement religieux étant prohibé en France, les Religieuses de St-Joseph songèrent à s'expatrier. En 1903, elles vinrent au Canada s'abriter à l'ombre du tombeau de leur père, Mgr de St-Vallier, 2^{me} évêque de Québec.

Elles fondèrent successivement à Québec, Saint-Jean-Port-Joli, Montmorency, Saint-Eugène, Saint-Vallier, des écoles devenues florissantes où elles continuent leurs œuvres d'éducation.

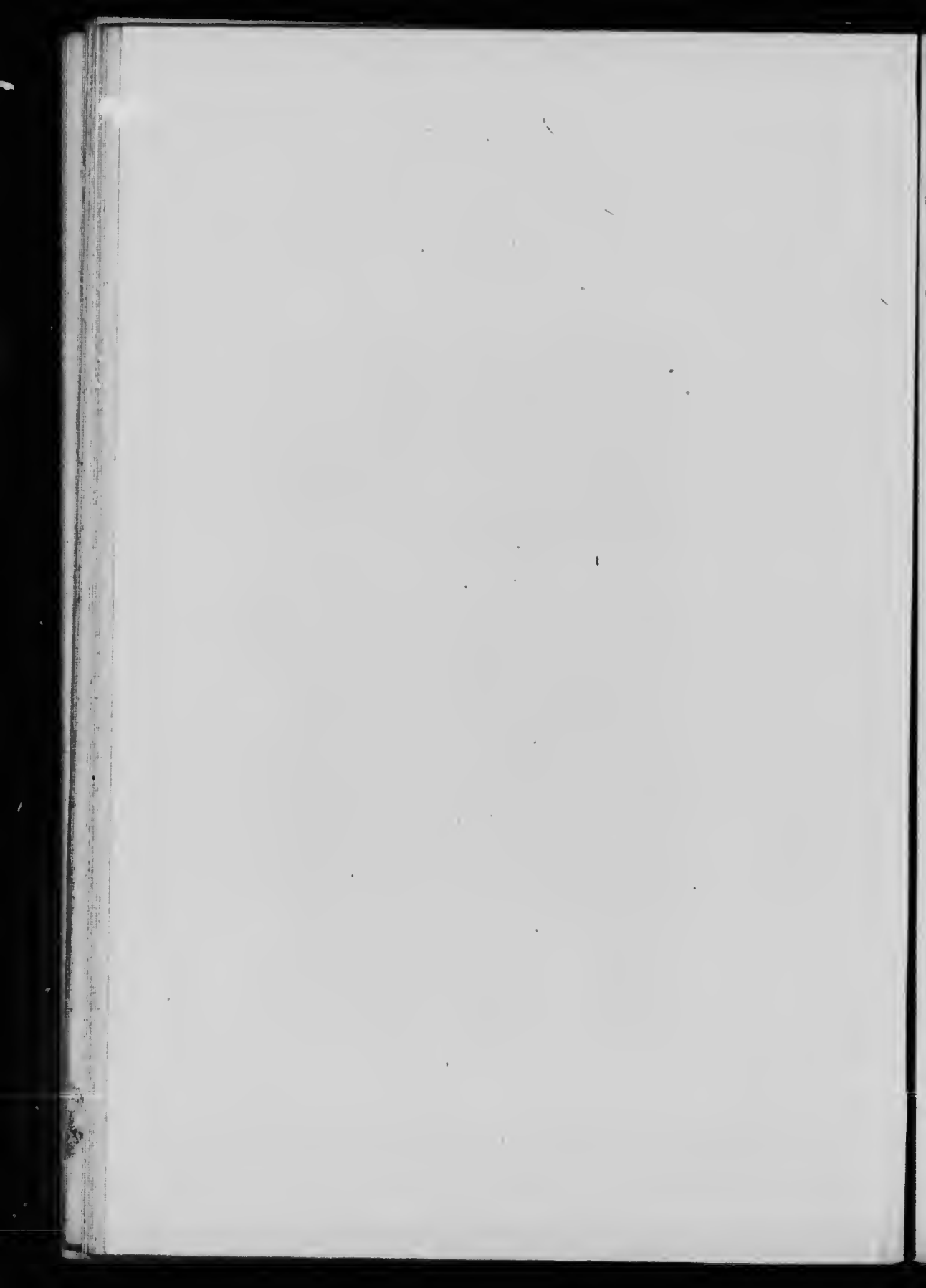
En 1905, une école modèle leur fut confiée par la commission scolaire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Québec, aujourd'hui annexée à la ville sous le nom de quartier Belvédère. Cette école, située sur la rue Crémazie, a été agrandie depuis, et un cours d'école ménagère a été ajouté au programme d'enseignement.

Le noviciat des Sœurs de Saint-Joseph, ouvert au No 9 rue Salaberry, en 1905, a été transporté en 1911 sur le chemin Ste-Foy, à quelques arpents de l'église de Notre-Dame-du-Chemin, dans l'ancienne maison de la famille Thompson. Cette résidence a été agrandie d'une aile, en 1914, pour loger une vingtaine de jeunes élèves.

Une jolie statue de Saint-Joseph a été érigée en 1912 sur le Chemin Sainte-Foy, en face du noviciat. Le promoteur de cette belle statue a voulu honorer saint Joseph, premier patron de la Nouvelle-France, dès 1624, et patron de l'église universelle depuis 1870. Une série de pèlerinages commencée en 1912 se continue chaque année de la part des hommes, des femmes et des jeunes filles. Des grâces nombreuses, spirituelles et temporelles, ont été obtenues dans la modeste et trop petite chapelle que les sœurs de Saint-Joseph ont ménagée



Monument érigé en 1912, sur le Chemin Sainte-Foy, en face du noviciat des Sœurs de Saint-Joseph, en l'honneur de saint Joseph, premier patron de la Nouvelle-France, dès 1624.



dans leur maison. Espérons que cette chapelle sera bientôt agrandie et qu'avant longtemps les paroissiens de Notre-Dame-du-Chemin pourront y faire publiquement les exercices du mois de saint Joseph.

Il est intéressant de noter que le terrain occupé aujourd'hui par les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier est compris dans l'ancien fief Saint-Joseph des Dames Ursulines, et vulgairement appelé "le Jarzeau" par l'arpenteur Louis Perreault dans son procès-verbal qui accompagne un plan de la Banlieue de Québec, dressé le 19 juin 1790. Autant que nous pouvons en juger par le plan susdit, le fief Saint-Joseph, agrandi de plusieurs pièces de terres achetées par les Dames Ursulines, partait de l'ancienne Route Bourdon, aujourd'hui l'avenue des Braves, et s'étendait vers la ville jusque vers la rue Bourlamarque. Le fief Sainte-Marie appartenant à l'Hôtel-Dieu partait de cette rue et se terminait à la rue Claire-Fontaine.

UN MONUMENT À ST-JOSEPH

(Extrait du *Messenger du Sacré-Cœur*, Mars 1913)

"Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs la bénédiction d'un monument élevé à Québec, sur le chemin Sainte-Foy, en face du noviciat des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier. Ce touchant témoignage de dévotion populaire à saint Joseph, premier patron de l'Eglise Canadienne, a eu lieu le 3 novembre 1912.

"La cérémonie a eu pour théâtre l'un des plus beaux endroits de ce coin historique de Québec. Malgré le froid du commencement de novembre, un millier de personnes s'étaient rendues sur le vaste terrain des Sœurs de St-Joseph. Au pied du monument, on remarquait le Rév. Père Désy, curé de la paroisse, M. l'abbé A. Magnan, les Rév. Pères Waddel et Paré, le Rév. Frère Palasis, directeur de l'Académie St-Joseph, avec tous ses élèves, les membres de la Ligue du Sacré-Cœur, de la Congrégation de la Très-Sainte-Vierge ; les élèves de l'Ecole Normale Laval et ceux de l'Académie de N.-D. du Chemin, etc.

"Après la bénédiction du monument, faite par le Rév. Père Désy, M. l'abbé A. Magnan, (1) fit une courte et vibrante allocution. L'orateur dit "que le monument qu'on venait d'élever à Saint-Joseph était bien à sa place dans ce coin de terre, le plus beau de la patrie canadienne, à cause des souvenirs historiques qui s'y rattachent. Protecteur de l'Eglise et des Canadiens, saint Joseph est bien placé sur ce champ de bataille arrosé du sang des braves. Saint Joseph était petit aux yeux

(1) M. l'abbé Aristide Magnan est aujourd'hui curé de la paroisse de Saint-Désiré-du-Lac-Noir. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de grande valeur, entre autres de l'"Histoire de la Race Française aux Etats-Unis", etc.

des hommes, mais grand aux yeux de Dieu. C'est lui qui fut choisi pour être l'époux de cette créature excellente, qu'est la Vierge Marie. Il fut juste, dit l'Écriture, c'est-à-dire qu'il fut saint, que sa vie fut conforme à la volonté de Dieu. Il fut associé intimement à l'œuvre de la Rédemption du genre humain, et c'est pourquoi il est, après la Sainte Vierge, l'être le plus parfait de l'humanité." Et l'orateur termina en disant que " du haut du piédestal où il est placé saint Joseph protégera la paroisse de Notre-Dame-du-Chemin, la ville de Québec et même le pays entier "

"Le promoteur de cette belle œuvre est M. Hormisdas Magnan de Québec, qui a prélevé les souscriptions et dirigé les travaux de construction et d'installation. Tout le monument a coûté \$800.

Le piédestal et la statue sont en béton et mesurent vingt pieds de hauteur. Le monument qui est dans le style Louis XVI a une très belle apparence. Il consiste en un fût cannelé, flanqué de quatre consoles, ou support artistement sculptés. Le fût ou colonne est surmonté d'une corniche avec larmier qui sert de base à la statue. La fondation qui supporte tout le monument a sept pieds carrés. Ajoutons que le piédestal a été coulé d'une seule pièce dans un moule spécial préparé avec grand soin par l'artiste. Ce moule comprenait une soixantaine de pièces sculptées, et cimentées ensemble de manière à former un seul tout. C'est le premier monument du genre qui a été fait au pays et disons tout de suite que l'artiste, M. Alyre Prévost, a obtenu le plus grand succès dans la préparation de ce moule géant. La statue a été coulée à part. (1)

LA CRÊCHE

(Chemin Sainte-Foy)

Sous le nom de "Crèche", les Sœurs du Bon-Pasteur, dont la charité débordante ne recule devant aucunes misères à secourir, ont fondé en 1901, sur la rue Couillard, l'Hospice de Saint-Vincent (La Crèche) à côté même de la Maison de la Miséricorde, ou Maternité, dont elle s'est trouvé le prolongement obligé.

Cette œuvre méritoire que l'autorité ecclésiastique de Québec a confiée aux Sœurs du Bon-Pasteur a vite pris un développement correspondant aux tristes besoins de notre époque. Aussi, en 1908, l'œuvre de la Crèche fut transportée sur le chemin Sainte-Foy, dans un local plus spacieux.

[1] Après trois ans, le monument est encore intact. La gelée qu'on redoutait ne l'a pas détérioré. Disons, toutefois que dès la première année, le monument a été revêtu de plusieurs couches d'huile de lin mêlée à du vernis, puis peinture.

De toutes les misères qui sont le partage de la société, celle des petits enfants abandonnés est sans contredit une des plus dignes de compassion. Grâce à cette fondation, des centaines de petits enfants inconscients sont arrachés à une mort probable et reçoivent avec les soins physiques les plus dévoués, le don précieux du baptême, en attendant qu'ils soient placés dans des familles charitables, où ils seront élevés chrétiennement.

Mais les ressources manquent aux Sœurs dévouées qui ont le soin de cette œuvre de miséricorde. D'autre part, le nombre des enfants abandonnés augmentent avec l'accroissement de la population, etc. Et il faudrait nécessairement agrandir le local actuel, ou plus de 175 petits berceaux sont entassés dans quatre ou cinq chambres.

Chaque année, le compte des recettes et des dépenses de la maison se solde avec un déficit de plus de \$2,000.00, laissant à la charité publique de Québec, cette lourde dette dont elle n'est pas responsable. En effet, l'œuvre est plutôt inter-diocésaine ou provinciale, puisque ces pauvres victimes du vice viennent des différents diocèses de la province.

Or, si la Crèche est une œuvre d'une utilité incontestable à la société dont elle protège les intérêts et l'honneur de ses membres, celle-ci par un juste retour, doit en supporter les frais. Il appartient donc à toutes les paroisses de la province, autant qu'à la ville de Québec de coopérer au soutien de la Crèche.

Dans les États-Unis, le gouvernement des principaux États, comme celui de New-York, paie de \$11. à \$12. par mois pour la pension de chaque enfant.

D'autre part, il est à désirer que la Maison de la Miséricorde soit bientôt réunie à la Crèche du Chemin Sainte-Foy. L'œuvre commune pourra plus facilement être soutenue par la fusion des deux personnels qu'elle requiert en ce moment.

Les aumônes doivent être adressées à l'Hospice Saint-Vincent-de-Paul, Chemin Sainte-Foy, Québec.

LES SOEURS DOMINICAINES DE L'ENFANT-JESUS

(Chemin Saint-Louis, près du chemin du Belvédère)

Cette Congrégation a été fondée au Séminaire de Québec en 1887, sous la règle du Tiers-Ordre régulier de la Pénitence, et affiliée au Grand Ordre par diplôme du 2 octobre 1888.

La nouvelle Congrégation, dont le but est de donner les soins d'intérieur au Séminaire de Québec, a été canoniquement constituée par son Eminence le Cardinal Bégin le 4 août 1913.

Les Dominicaines ont agrandi leur champ d'action en acceptant l'œuvre d'hospitalisation sacerdotale pour les vieux prêtres malades ou âgés du diocèse. Depuis longtemps, les religieuses dominicaines songaient à transporter hors de l'ancien Pensionnat de l'Université, où elles ont leur résidence, l'administration générale de leur institut et leur noviciat. Elles achetèrent, l'an dernier, l'ancienne propriété Burstall, située sur le chemin Saint-Louis, de l'autre côté de la route du Belvédère; et le 7 septembre 1914, elles prenaient possession de leur nouvelle maison.

La communauté comprend 71 professes, 14 novices et quelques postulantes. Au Séminaire, se trouve une cinquantaine de religieuses et à l'Evêché de Québec, cinq.

Trois prêtres retirés sont actuellement hospitalisés au couvent des Dames Dominicaines du Chemin Saint-Louis.

Le coin sud-ouest du fief Saint-Jean où les Sœurs Dominicaines ont établi leur noviciat se trouve compris dans la paroisse de Sillery.

LES SOEURS DE L'ESPERANCE

GARDES MALADES

(Chemin Sainte-Foy)

La Communauté des Sœurs de l'Espérance, a été fondée à Bordeaux, le 8 janvier 1820, par M. l'abbé Noailles, sous le nom de Congrégation de la Sainte-Famille. Elle a été approuvée par la Saint-Siège.

L'histoire de cette communauté est très intéressante. En la parcourant, on y voit la volonté de Dieu clairement manifestée dès sa fondation.

La congrégation de la Sainte-Famille se divise en trois branches, sous le gouvernement d'une supérieure générale aidée d'un conseil. Ces branches sont ainsi dénommées : 1. les sœurs de Saint-Joseph, qui se consacrent au soins des orphelins. 2. les religieuses de l'Immaculée Conception, qui se dévouent à l'enseignement, 3. les Sœurs de l'Espérance qui s'occupent du soin des malades, dans les familles riches, et qui s'emploient dans la mesure du possible au soulagement des malades pauvres. Au reste, les sœurs de l'Espérance embrassent toutes les bonnes œuvres qui peuvent être offertes à leur zèle.

Les Sœurs de l'Espérance se sont d'abord établies à Montréal en 1901, à la demande de Mgr Bruchési. Elles vinrent s'établir à Québec en 1903. Elles se logèrent d'abord sur la rue Saint-Augustin, puis au

No 469, rue Saint-Jean, en 1904. Le 19 mars 1915, elles prenaient possession de l'ancienne propriété Griffith, sur le chemin Sainte-Foy, au coin de la rue Salaberry.

Le noviciat des Sœurs de l'Espérance est à Saint-Laurent, près Montréal. La communauté de Québec comprend 16 Sœurs. Outre le soin des malades, les Sœurs de l'Espérance entretiennent un ouvroir pour les pauvres de la paroisse et pour l'œuvre de la Crèche.

LA MAISON SAINTE-MARGUERITE.

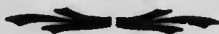
Rue des Stigmates

La maison Sainte-Marguerite, rue des Stigmates, a été fondée avec l'autorisation ecclésiastique le 3 mai 1904. La Communauté des dames qui l'habite a pris pour patronne sainte Marguerite de Cortone. Ces dames sont toutes membres du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise et en suivent les règles. Elles ont pour directeur spirituel, le Rév. Père Gardien du Monastère des Pères Franciscains.

Outre les travaux de couture qu'elles font pour le monastère, les dames de la maison Sainte-Marguerite s'occupent d'œuvres de charité. Leur zèle s'étend à toutes les misères qu'elles peuvent atteindre. La communauté n'a pas encore été approuvée canoniquement.



Voilà, bien incomplète, nous le savons, une étude sur le Quartier Belvédère de Québec. Si elle ne jette pas une lumière parfaite sur l'origine du chemin du Belvédère, ce qui n'a pas une importance bien grande, elle nous fait voir à l'œuvre les premiers colons français, les conquérants pacifiques du pays et les véritables fondateurs de notre nationalité sur la terre canadienne. Cette origine toute rurale est un titre de noblesse acquis à nos ancêtres et nous devons en être fiers.



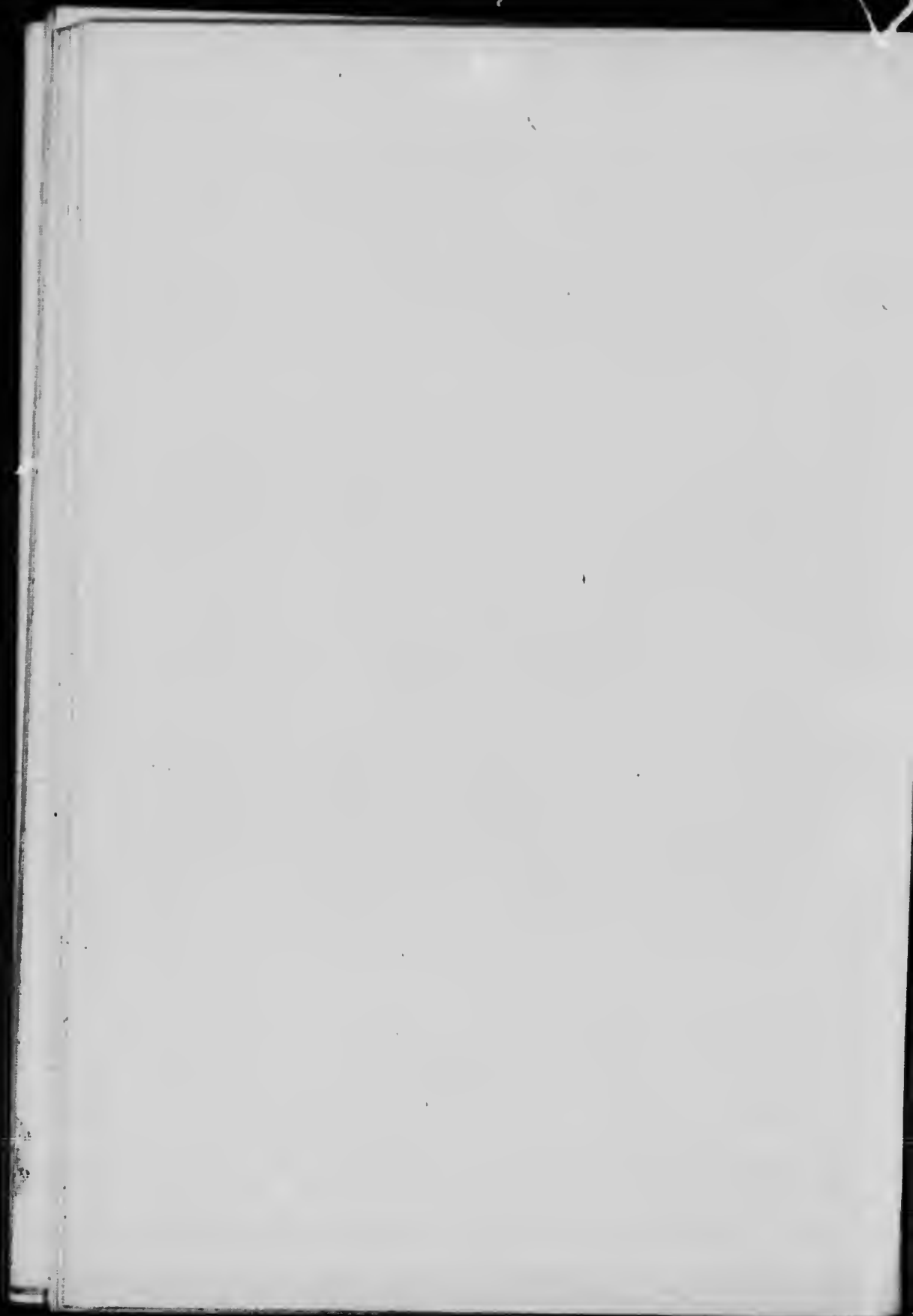




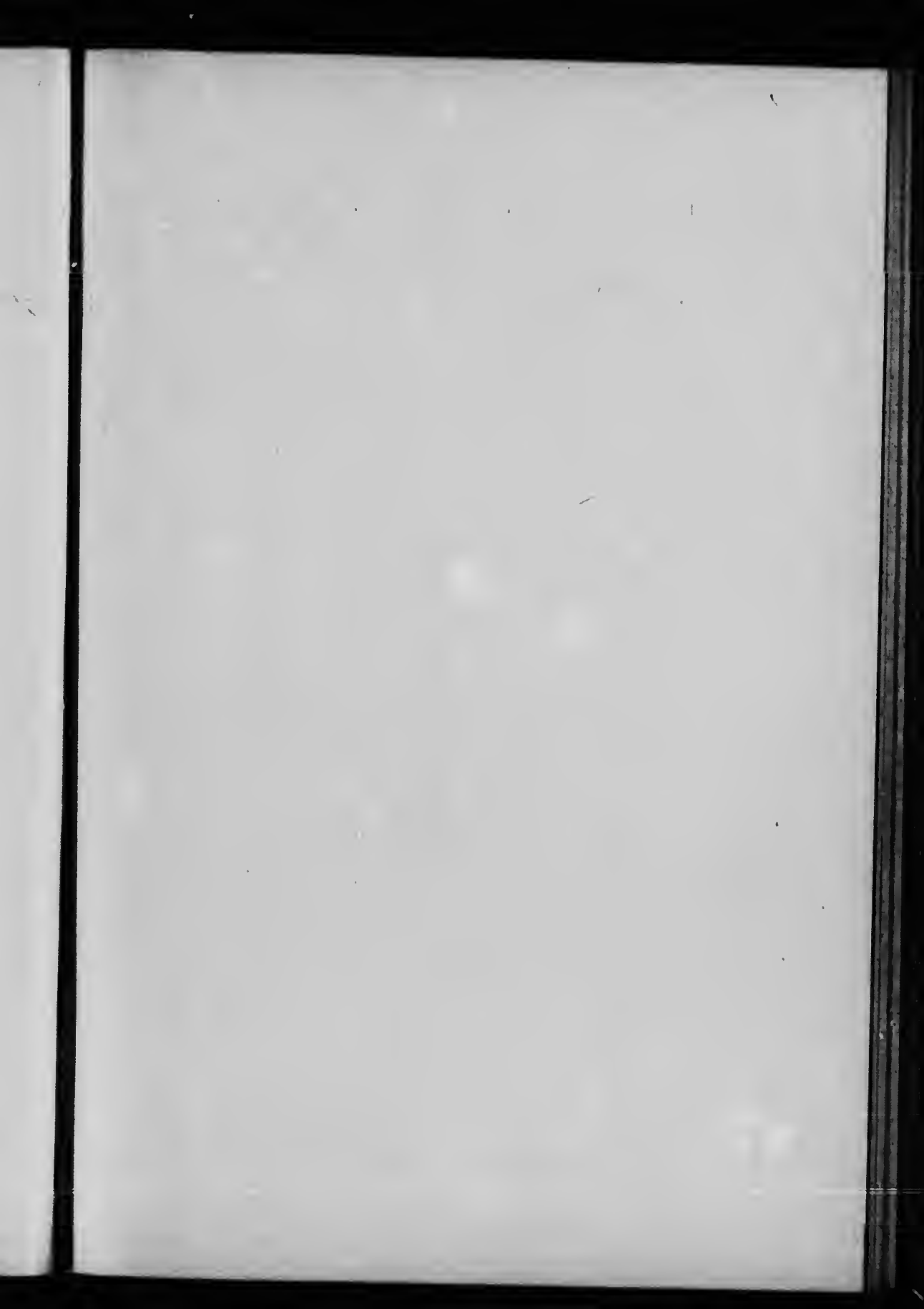
TABLE DES MATIERES

	Pages
Annexion de Ville-Montcalm	16
Associations religieuses de la paroisse	21
Avenue des Braves	9
Bellevue, Couvent de	27
Caron, Ancêtres de la famille	12
Chemin du Belvédère	16
Communautés religieuses de la paroisse	24
Congrégation Notre-Dame, Sœurs de la	27
Crèche, La	32
Dominicains RR. PP.	26
Dominicaines, Sœurs	33
Ecole Normale Laval	28
Erection canonique de la paroisse	20
Ex-voto des Pèlerins Canadiens à Lourdes	15
Fief Saint-François	11
" Saint-Jean	8, 27
" Saint-Joseph	31
" Sainte-Marie	31
Franciscains, RR. PP.	25
Gastonguay, Famille	12
Jésuites, RR. PP.	24
L'Espérance, Sœurs	34
Manrèse, Villa	15, 19
Moulin Dumont	15
Organistes et Maltres de chapelle.	23
Préface	5
Route Bourdon	9, 15
Sarazin Dr	10
Saint Joseph, Rév. Sœurs de	29
" " Monument	30
Sainte-Marguerite, Maison	35

GRAVURES

Avenue des Braves	9
Banlieue de Québec, Plan	14
Belvédère, Plan des alentours du	2
Côteau Sainte-Geneviève	7
Couvent de Bellevue	27
Désy, R. P.	19
École Normale Laval	29
" " " autre vue	29
Eglise de Notre-Dame-du-Chemin	13
" vue de l'Intérieur	17
" autre vue de l'Intérieur.	14
Maurèse Villa	21
Monastère des RR. PP. Franciscains	25
" Intérieur du cloître	25
Monument des Braves	11
Monument Saint-Joseph	31







FICHE 2 NOT REQUIRED

